

LE  
COUT DE LA VIE

A PARIS

A DIVERSES ÉPOQUES

PAR

GUSTAVE BIENAYMÉ

---

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE

EXTRAIT DU « JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS »

---

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C<sup>ie</sup>

18, RUE DES GLACIS, 18

—  
1899

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

LE  
COUT DE LA VIE

A PARIS

A DIVERSES ÉPOQUES

PAR

GUSTAVE BIENAYMÉ

---

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE

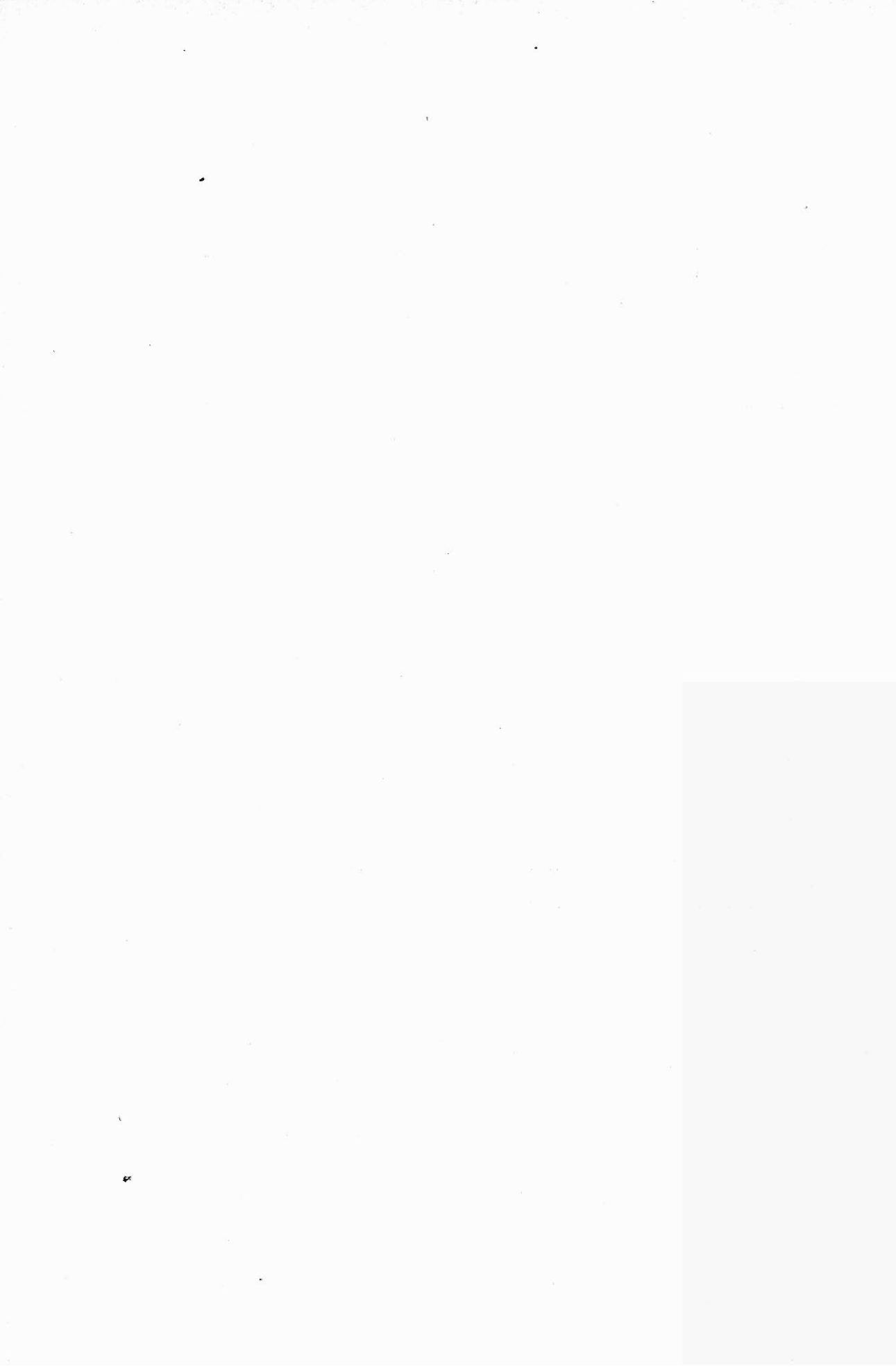
EXTRAIT DU « JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS »

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C<sup>ie</sup>

18, RUE DES GLACIS, 18

—  
1899



LE  
COUT DE LA VIE  
A PARIS

A DIVERSES ÉPOQUES

---

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE

---

Sans attendre le grand honneur de voir appliquer la méthode indiquée dans l'essai précédent, cherchons si les calculs donnés en exemple peuvent être corroborés ou complétés par d'autres analogues et si, avec des éléments différents, les mêmes côtés de la question du coût de la vie des Parisiens sont à étudier davantage.

Disons tout de suite que, faute de matériaux suffisants, tout calcul concernant les époques antérieures au siècle qui se termine paraît devoir être abandonné. Aussi bien, les faits peu éloignés des faits contemporains semblent-ils avoir fixé exclusivement l'attention de ceux qui ont bien voulu s'occuper de notre travail.

Disons aussi que si des prix étudiés par nous jusqu'ici plusieurs prêtent, par leur origine, à l'objection prévue de ne convenir qu'imparfaitement à la mesure des dépenses privées, le plus grand nombre, de l'avis des spécialistes, ne s'écartent pas tant qu'on pourrait le croire des prix du commerce de détail, et qu'ils peuvent même représenter assez bien la valeur marchande des denrées qu'achètent les habitants modestes, mais non très peu aisés. C'est pourquoi, avant de chercher des éléments étrangers à la vie en commun, il y a encore à tirer quelque information des éléments provenant surtout des comptes de l'Assistance publique, qui nous ont déjà servi, et d'autres, de même provenance, non encore utilisés (1).

En effet, les conclusions, hasardées après la mise en œuvre des prix qui venaient d'être relevés, s'appliquaient à leur ensemble et tendaient à établir le coût successif de la réunion d'objets choisis pour représenter à la fois la nourriture,

---

(1) Voir, aux tableaux VII à IX, les objets que l'inégale ancienneté ou la discontinuité des prix a empêché de comprendre dans les tableaux III à VI consacrés, du reste, seulement aux objets assez importants pour servir d'exemple.

Leur disposition générale, par ordre de croissance et de décroissance, fait ressortir le nombre très grand de ceux qui ont baissé finalement.

le chauffage et l'éclairage. Or, si de cette combinaison paraît ressortir une image assez fidèle du coût de la vie à Paris, limitée à trois articles principaux de dépense, il peut être intéressant, en déterminant la part de chacun, de voir comment la cherté accidentelle ou le bon marché accidentel aussi de l'un d'eux a pu influencer sur le mouvement général et de voir subsidiairement si, pour tel article, le résultat n'aurait pas été autre avec le choix de tel objet, dont l'usage a prévalu à telle époque.

Pour la nourriture, cette recherche subsidiaire n'est pas à faire, puisque les objets choisis ont toujours été de consommation usuelle et principale dans notre siècle.

Il n'y a pas non plus à poser l'oiseuse question de savoir lequel des objets nutritifs a pu prédominer momentanément par la hausse ou la baisse accentuée de son prix; mais il importe de dégager leur ensemble de l'ensemble général par l'élimination du bois et de l'huile à brûler qui représentent, à eux seuls, le chauffage et l'éclairage.

Ainsi réduits de 8 à 6, les objets qui doivent rester groupés pourront être traités par la méthode déjà appliquée.

Rappelons que celle-ci consistait à mettre, avant d'en calculer la moyenne, les chiffres afférents aux objets en rapport avec la part de chacun dans la dépense parisienne et que, pour cette opération préalable, le multiplicateur adopté avait été : 10 pour la viande; 7 pour le pain; 4 pour les légumes et 11 pour le vin; le beurre et les œufs n'ayant pas à être majorés.

Les chiffres moyens (1) de la dépense de table (2) obtenus de cette façon quelque peu empirique (3) ne diffèrent pas sensiblement des chiffres trouvés pour l'ensemble des huit objets de la période qui ne commence qu'en 1830 et des sept dont ne font pas partie les légumes dans les années antérieures du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi la ligne joignant les points correspondant aux nouveaux chiffres suit presque celle des points correspondant aux chiffres primitifs (4).

Ce qui ressort le plus sur la dernière, dans les comparaisons, c'est la reproduction des hausses de 1855 et de 1880, non sans différence pourtant. Or, cette différence, qui tient à une augmentation du bois à brûler, disparaissant avec son élimination, l'influence de ce combustible donne lieu de remarquer que si le charbon de bois, qui est un des éléments anciens de la cuisine, et la houille, dont le rôle y est devenu prépondérant, étaient introduits dans le nouveau calcul, la fixité relative du charbon ne modifierait que bien peu le résultat, tandis que la diminution, depuis une vingtaine d'années, du prix de la houille, contribuerait non seulement à atténuer l'élévation entre 1880 et 1885, mais aussi à accentuer l'abaissement terminal.

---

(1) Doubles pour correspondre à d'autres.

(2) Représentée par une ligne un peu grasse, en haut du tableau X, à une échelle réduite.

(3) Rigoureusement susceptible de correction, les coefficients conservés, pour simplifier, ne représentant pas exactement les mêmes proportions que dans le calcul d'ensemble général.

(4) Voir, au bas du tableau XI, la reproduction du diagramme le plus gras et d'une partie de celui qui l'est un peu moins, tracés au bas du tableau VI dans la première partie du travail, avec prolongation, d'une part, jusqu'à 1803, première date du siècle à laquelle remontent les renseignements et, d'autre part, jusqu'en 1897, dernière date des faits annuels connus. Pareille extension a, du reste, été donnée à tous les autres diagrammes tracés pour ce nouveau travail.

C'est ce que montrent les chiffres et les lignes (1) représentatifs des deux combustibles servant à cuire. D'abord le charbon de bois, puis la houille brûlée, concurremment depuis environ cinquante ans, et qui s'y est presque substituée dans ces derniers temps. De la combinaison de ces nouveaux éléments — le feu de bois, qui n'a plus qu'exceptionnellement servi à la cuisine dans notre siècle, et le gaz, trop nouvellement amené aux fourneaux, étant tenus comme négligeables — il résulte des chiffres et une ligne (2) consacrés aux objets de table cuits, pour ceux qui le demandent, ressemblant d'assez près au diagramme où il n'est pas question de cuisson (3).

Quoi qu'il en soit, à ne considérer, par rapport à l'ensemble primitif, que la réunion du pain, du vin et des principaux aliments achetés crus (4), on constate, pour la période sans légumes, que les chiffres de 1825 se rapprochent le plus et ceux de 1803, 1815 et 1820 le moins; pour la période suivante, et commun aux deux lignes, un écart peu appréciable entre les moyennes de 1830 et de 1897, mais des variations intermédiaires telles que : par rapport aux chiffres extrêmes, en 1850, une baisse suivie, en 1855, d'un plus grand relèvement; en 1865, une baisse presque pareille et suivie aussi d'un relèvement, en 1870, qui atteint en 1880 le quart, mais devient différent, en 1885, se réduisant pour l'ensemble sans rester à son taux pour la ligne des aliments, de sorte que, enfin, sur les deux, la baisse ne s'accroît que depuis 1885.

Il va sans dire que l'adoption de périodes quinquennales déplace les variations et que leurs vraies dates ont coïncidé avec celles des événements politiques ou économiques.

Tel est le mouvement, scandé de cinq en cinq ans, de l'ensemble des cinq ou six objets en question, consommés dans les hôpitaux parisiens, envisagés seuls.

Voyons, maintenant, si on aurait le même résultat avec d'autres éléments concernant la nourriture.

Il en est une sorte dont on peut connaître l'ensemble sans avoir à le former avec chacune de ses parties, c'est celle prise dans les restaurants à prix fixe.

Pour ces endroits où se trouvent des repas dont la dépense se maintient à un taux modeste, et que le Palais-Royal ainsi que ses alentours ont longtemps abrités en grand nombre et abritent encore quelque peu, il résulte des renseignements fournis par les personnes les plus expertes que, en choisissant pour type le dîner coté 2 fr., à l'inauguration du système, vers 1815, on peut le considérer comme étant resté tel jusqu'en 1867; que, porté alors à 2 fr. 25 c., il a gardé ce prix, pour ne monter qu'en 1878 à 2 fr. 50 c. où il est encore; que le déjeuner correspondant a plus progressé relativement, étant d'abord à 1 fr. 25 c. et maintenant à 2 fr.; que, du reste, ces chiffres, vrais pour la plupart des restaurants à prix fixe, ont subi dans plusieurs, outre ces rehaussements, des fluctuations de 25 ou de 50 cent. en 1849, 1855, 1871 et 1889, lesquelles n'accidentaient que faiblement la marche générale, aboutissant, en 1878, à un quart en sus du point de départ; qu'enfin, la date des augmentations a coïncidé surtout avec la date des expositions universelles à Paris (5).

---

(1) Voir en haut du tableau X.

(2) Voir, sur le tableau X, la ligne grasse à grande échelle.

(3) Rappelé dessous avec ses chiffres réels mais agrandi.

(4) Représentés, en haut du tableau X, par les chiffres et la ligne susdits.

(5) Voir le tableau X.

L'état stationnaire des prix dans les vingt dernières années et la disparition de pas mal de maisons paraissent avoir pour cause principale la concurrence de plus en plus grande des Établissements Duval et des Bouillons similaires que le succès mérité des premiers a suscités. Dans les uns et les autres, ce n'est plus le prix du repas qui est fixe, c'est celui des plats; de sorte qu'en demandant des mets, même de ceux qui le sont le moins habituellement, portés sur le menu, on connaît d'avance ce qu'il en coûtera avec une exactitude plus rigoureuse que dans les restaurants à la carte. En considérant donc les prix successifs des plats couramment consommés, il est possible d'apprécier la dépense de leur ensemble à telles époques.

L'obligeance extrême de l'administration des Établissements Duval nous a mis à même d'avoir les prix de ce qui est servi depuis 1855, date de l'essor en maints quartiers de Paris du système essayé dès 1851 (1).

En considérant 25 objets pris pour exemple, on remarque que 7 n'ont pas changé de prix et que les autres n'ont varié que pour être augmentés : 4 en 1871; 2 en 1889; 4 en 1891; 1 en 1871 et 1889; enfin 2 en 1871 et 1891; les 5 autres étant d'un usage récent ou ayant varié à une date ancienne mais indéterminée.

On remarque encore que si les augmentations de 1871 et de 1889 portaient sur des objets de diverses natures, celle de 1891 concernait uniquement les viandes.

---

(1) Voici le tarif des principaux objets consommés dans les maisons à clientèle moyenne :

Le morceau de pain, de dimension invariable, a toujours coûté 10 cent.;

Le bol de bouillon, d'abord coté 15 cent., a bientôt été porté à 20 cent., qu'il coûte encore;

Le potage au pain a toujours été de 25 cent.;

Le même, avec légumes, qui ne coûtait pas plus avant 1891, est à 30 cent., depuis;

Le bœuf bouilli, qui avait débuté à 25 cent., est à 30 cent. depuis 1871;

Le « plat du jour », consistant en une viande dont l'espèce et l'accommodement varient selon un roulement quotidien, mais uniformément tarifé, l'a été d'abord à 40 cent., puis à 45 cent. en 1871, et enfin à 50 cent. depuis 1891. Avant ce dernier relèvement, des plats du jour plus choisis avaient commencé à être servis pour 50 cent. et ont été portés à 60 cent. en 1891;

Le bifteck, parti aussi de 40 cent., est monté à 50 cent. en 1871 et est à 60 cent. depuis 1891;

Le rosbif et le veau rôti, qui ont été à 50 cent. dès l'origine, sont à 60 cent. depuis 1871;

La côtelette de mouton, prise dans le filet, a été à 40 cent. jusqu'en 1891 et est depuis à 50 cent.;

La côtelette « à manche » a varié de 50 à 60 cent. à la même date;

Des côtelettes dites « premières » sont servies depuis quelques années pour 95 cent., de même que l'épaisseur de celles ci-dessus peut les faire augmenter un peu de prix;

Pour la « garniture » de ces viandes, avec des pommes de terre ou des légumes ordinaires, le supplément a toujours été de 10 cent.;

Avec la même uniformité, le plat de légumes, autres que ceux de saison, a été à 20 cent.;

Les deux œufs à la coque, qui se payaient au début 30 cent., sont à 40 cent. depuis 1871;

Les deux œufs sur le plat, d'abord à 40 cent., n'ont été mis qu'en 1889 à 50 cent., qu'ils coûtent encore;

De même pour l'omelette « nature ».

On voit que, sous ces deux dernières formes, les œufs n'ont pas participé à l'augmentation des œufs en coquille et plus frais, malgré le renchérissement de la denrée après la guerre, et que de la même époque aurait pu dater légitimement une augmentation de par l'accroissement du prix du beurre employé à leur confection.

Le morceau de fromage, sec ou frais, a passé de 15 à 20 cent. en 1871, et y est resté, à l'exception de quelques espèces;

À la même date, la gelée de groseilles a monté de 20 à 25 cent., tandis que les autres confitures changeaient de 25 à 30 cent. Quelques-unes, plus fines, sont à 40 cent. depuis 1889;

Le vin ordinaire, dont les consommateurs arrasent ces mets, a passé de 90 cent. à 1 fr. la bouteille, vers 1880, et respectivement de 45 à 50 cent. la demi-bouteille, tandis que le carafon — de plus en plus demandé depuis quelques années — était uniformément de 20 cent. comme à présent.

Cette dernière coïncidait, comme en 1871, avec le renchérissement des animaux de boucherie, et pourtant des renchérissements plus grands n'avaient pas fait relever les prix des Établissements Duval. Toutefois, là — comme partout et toujours — l'élévation est restée acquise malgré la diminution de la matière première.

On voit, en somme, que la majoration pour les 25 objets a été de 50 cent. en 1871, de 30 cent. en 1889 et de 60 cent. en 1891, sur le total des prix de 1855 (8 fr. 05 c.), soit 1 fr. 40 c. depuis cette date initiale. Majoration, par conséquent, de près d'un cinquième (17,39 p. 100) en 43 ans (1).

Or c'est du quart, on l'a vu, qu'ont augmenté les repas à prix fixe pendant le même temps.

La différence n'est pas grande entre les deux sortes d'établissement et si elle n'est pas encore moindre, c'est que, pendant que l'une subissait l'effet des événements ou en profitait, l'autre, suivant l'impulsion de son génial fondateur, ne se préoccupait que de concilier une rémunération limitée avec les habitudes de sa clientèle.

Celle-ci et celle-là se recrutent dans la classe bourgeoise : employés, commerçants, etc., qui, par son aisance modeste et son nombre, répond le mieux au type de Parisien moyen que nous avons en vue. Ces clients diffèrent de ceux des endroits d'apparence plus simple, tels les crémeries et les marchands de vin où les prix sont moins élevés et plus constants. Les ouvriers aisés ne laissent pourtant pas de s'y offrir, après une forte paie, les bons morceaux ou les extras que n'osent aborder les bourgeois à émoluments fixes, qui songent moins à se régaler et qui pensent davantage à ce qui se mange, en leur absence, à la maison ; mais l'élévation fréquente et voulue de la dépense ouvrière doit être ici autant écartée que le coût de ce qui se consomme sans compter dans les restaurants d'ordre très supérieur. Il ne doit pas non plus ici être question de ce que le petit ouvrier, le manoeuvre et le plus gueux des prolétaires trouvent à bas prix et de basse qualité dans les gargotes.

On voit qu'en ce qui concerne la nourriture prise par les Parisiens hors de chez eux, il y a, à la fin d'une période assez longue, augmentation du quart ou du cinquième comme pour l'ensemble des objets nutritifs extraits de l'essai précédent ; mais que l'augmentation n'a pas été simultanée dans les trois séries de chiffres moyens donnés en exemple. Pour les repas à prix fixe dans les restaurants, la plus ancienne variation date de 1847 et la plus récente de 1878. Pour les Établissements Duval, les dates principales sont 1871 et 1891. Enfin, pour les prix hospitaliers, c'est de 1830 à 1880 qu'ont eu lieu les variations analogues ; mais tandis que, pour les deux séries de prix fixes, les chiffres restaient et restent encore tels qu'à la dernière fixation, dans la série de l'Assistance publique, l'augmentation allait, en 1880, jusqu'au quart des prix de 1830, pour s'abaisser, depuis plus de dix-sept ans, au niveau de cette année-là.

N'est-il pas clair que si les prix d'hôpital, qui paraissent se rapprocher de ceux de ce qui s'achète par les particuliers dans les marchés, ne suivent pas le mouvement des prix demandés aux clients des établissements qui nourrissent le public, c'est que ceux-ci, ayant à couvrir les frais de loyer, de personnel, de matériel, de

---

(1) Voir, au tableau X, le diagramme représentant les totaux successifs (8 fr. 05 c., 8 fr. 55 c., 8 fr. 85 c. et 9 fr. 45 c.).

pourvoyeurs, etc., ne peuvent pas régler leurs prix d'après le seul coût des objets de consommation.

Ce coût, il est vrai, est plus ou moins fortement majoré par les frais analogues des intermédiaires placés entre les Halles et les intérieurs de bourgeois aisés ; mais les fournisseurs des petits ménages sont bien moins exigeants, et ceux encore plus modestes qui roulent leur petite voiture ou offrent leur petit tas ne prélèvent que très peu sur des denrées assez souvent aussi bonnes que celles des boutiques.

De ces considérations, il résulte que la plus grande part de la nourriture parisienne étant prise à la maison, c'est ce qui va du marché ou du détaillant à la cuisine des ménages moyens qui doit servir à mesurer la dépense de table.

Il résulte aussi que les investigations qui viennent de porter ailleurs, dans des conditions spéciales de l'alimentation, et qui n'ont établi presque aucune corrélation avec cette dépense domestique, doivent être tenues pour impropres à servir de contrôle en dehors des dates extrêmes de la période pour laquelle on a des renseignements.

En continuant, par conséquent, faute de mieux, jusqu'à la découverte d'éléments nouveaux, à prendre les prix hospitaliers pour mètre de la dépense moyenne du Parisien, on constate que, de l'isolement des calculs concernant la consommation de bouche, résultent, par rapport à l'ensemble des huit objets choisis pour la première partie de ce travail, peu de changements aux points extrêmes et des variations intermédiaires moins accentuées, dont la principale laisse entre 1880 et 1885 le commencement de la baisse finale.

Cette modification qui, on vient de le voir (1), tient surtout au renchérissement accidentel du bois à brûler aux environs de 1880, montre combien s'impose, en vue d'une plus grande approximation de la réalité, la séparation de ce qui regarde le combustible.

En représentant celui-ci seulement par le bois et en prenant à part ses prix (2), on a, au XIX<sup>e</sup> siècle, des variations tout autres que celles subies par la réunion des objets de table. Ces variations consistent en augmentations, surtout pour le début du siècle, alors que les cheminées, presque seules en usage, continuaient à n'utiliser qu'à peine 6 p. 100 de la chaleur produite par la combustion du bois, unique aliment des foyers, et même quand le système Rumford vint réduire la perte de calorique.

Ensuite, de nombreux perfectionnements ont permis de se chauffer mieux avec une quantité donnée de bois et si l'habitude du confortable, rendant les Parisiens plus frileux, poussa à la dépense, il y eut plus tard compensation, grâce à de nouveaux perfectionnements, dont l'appareil Fondet est l'un des plus récents. Mais, déjà, s'était acclimatée l'application de la houille au chauffage des intérieurs privés, laquelle élevait à 10 ou 12 p. 100 l'effet calorifique, et, dès lors, l'exemple demandé au bois seul éloigne de la vérité pour la seconde période cinquantenaire (3).

---

(1) Voir ci-dessus, p. 4.

(2) Déjà donnés au tableau VI, avec la majoration demandée par le calcul primitif et reproduits, à une échelle différente, avec leurs chiffres réels, au tableau X.

(3) Voir, au tableau X, les diagrammes des quantités introduites, d'après les constatations de l'octroi de Paris, indiquées par un pointillé, en regard des diagrammes de prix, pour montrer en fonction de quels nombres ces prix auraient dû rigoureusement être modifiés avant l'établissement de la moyenne,

Après on a employé, pendant assez longtemps, des bûches dites économiques, faites de poussière de charbon de terre agglomérée qui, mises au fond de la cheminée, emmagasinaient la chaleur dégagée par les bûches de bois et, tout en lui servant de repoussoir, mariaient leur pouvoir réchauffant avec le leur.

Depuis une quinzaine d'années, a pris de l'extension la fabrication des briquettes faites aussi de poussière agglomérée et trouées, dont la combustion accélère celle du bois et s'y ajoute. Dernièrement, la forme de boule ou d'œuf a été donnée à ces auxiliaires du chauffage, qui peuvent aussi se brûler seuls.

L'emploi de ces divers procédés mixtes, qui élève beaucoup la température de nos appartements, ne coûte relativement pas cher.

Le coke de gaz, et maintenant l'anhracite, sont brûlés dans des poêles roulants. Qu'ils soient cylindriques comme ceux du système Choubersky et ses perfectionnements ou prétendus tels, avec feu apparent ou non, qu'ils gardent la forme d'une cheminée mobile ou affectent une forme intermédiaire comme la « Salamandre » et ses imitations, ces appareils à combustion lente augmentent encore le bon marché résultant de l'usage du combustible minéral.

Celui-ci, malgré une élévation de prix de 1855 à 1863 et, depuis cette dernière date, par une baisse presque constante jusqu'à présent, a procuré une économie qui remonte bien plus haut que celle due à l'avilissement de la valeur du bois décidée seulement dans la dizaine d'années la plus récente et due aussi à l'emploi du bois de démolition que la classe aisée ne craint pas de brûler, sans compter qu'on utilise maintenant les résidus du pavage en bois qui, se renouvelant assez souvent, comme on sait, livre presque gratuitement à des gens non malheureux les déchets de cubes neufs employés à la réfection, et les cubes remplacés dans nos rues.

Il faut dire aussi que les progrès de l'architecture et de la fumisterie ont permis de combattre mieux et à moins de frais le froid, tandis que nos ancêtres et encore nos grand'mères grelottaient, entourés de paravents, près de vastes cheminées, dans de vastes pièces. En vain, avaient-ils pris l'unique parti d'utiliser une notable portion du calorique dégagé par le combustible dans des poêles. Il y en avait de grande dimension dès le XVII<sup>e</sup> siècle, et l'usage n'en a pas cessé malgré l'introduction, déjà séculaire, des calorifères à air, à vapeur ou à eau chaude, mode de chauffage qui portait bien plus haut le pouvoir calorifique et dont l'élément est généralement minéral.

Tous ces systèmes, même les moins perfectionnés, concourent à la supériorité des moyens modernes employés à moindres frais qu'autrefois contre les rigueurs de l'hiver.

Ces avantages sont aussi ceux du gaz, dont pourtant la réelle économie est discutée.

Il résulte de tout cela que la ligne consacrée, sur le tableau VI dans notre première partie, au bois à brûler qui, depuis au moins un demi-siècle, entre relativement de moins en moins dans la consommation parisienne, ne doit pas rester seule à représenter le combustible et que c'est en combinant cette ligne avec celle des prix de la houille que peut être obtenue la ligne réelle.

---

s'il n'avait pas paru préférable de continuer la méthode, d'une majoration presque uniforme pour toutes les dates, appliquée dans les calculs de la première partie. Cette mention des quantités a, d'ailleurs, pour but de montrer la marche contrariée des combustibles par la substitution des uns aux autres dans les usages.

Toutefois, il y aurait à tenir compte de l'extension des limites de l'octroi depuis 1860.

Pour tracer cette ligne, les prix de la houille brûlée par l'Assistance publique, ramenés à une proportion convenable pour être mesurés avec les chiffres du bois, ont été divisés par deux, parce que la chaleur produite par le combustible minéral est double de l'autre ; mais ils ne concourent à former une moyenne que depuis 1845, époque de l'emploi domestique appréciable du charbon de terre, puis du coke, jusque-là consommés exclusivement par l'industrie. Pour les années plus anciennes, ce sont par conséquent les chiffres du bois qui servent seuls. On voit (1) que ceux-ci, mitigés ensuite par la valeur de l'élément houiller, cèdent à son influence déprimante dès 1850, et, tout en se relevant presque aussitôt (2), la résultante ne reproduit plus les hausses de 1865 et surtout de 1880, corrigeant même la baisse de 1875, de sorte que la ligne obtenue, moins anguleuse et moins déclive sur sa fin que celle du bois, a moins à descendre pour arriver au point terminus, le plus bas de beaucoup de ceux des quarante ans derniers.

L'emploi progressif du gaz, seul objet qui n'ait pas varié depuis autant de temps, et même plus, ne saurait encore, semble-t-il, modifier la courbe du combustible, car l'économie de ce genre commode de chauffage n'est réelle que dans les maisons où la ménagère ouvre et ferme elle-même les robinets.

Sans attendre le tour du gaz qui, dans l'étude des éléments de l'éclairage des particuliers, doit aussi n'avoir qu'une des dernières places, on peut, en entamant cet article de dépense, en dire autant quant à l'économie et à la simplicité de son emploi contre l'obscurité. Aussi, pas plus que pour le chauffage, le gaz ne doit entrer ici en ligne de compte, car, s'il pénètre de plus en plus dans les appartements, ce n'est pas pour aller plus avant que la cuisine, des corridors, quelques endroits de dégagement et l'antichambre. Certes, la lumière artificielle, parfois diurne, de ces parties des intérieurs bourgeois, ne laisse pas de prendre une certaine part du coût de l'éclairage total ; mais, même depuis la transformation des becs par le système Auer, c'est le réglage maintenu raisonnable par la surveillance de la maîtresse du logis qui, seul, empêche de perdre, dans la pratique, le bénéfice d'une économie séduisante en théorie. Dans l'incertitude donc d'une influence absolue sur l'article en question du budget parisien, il vaut mieux laisser de côté le gaz, quant à présent.

Pour continuer à prendre par la fin le sujet en commençant par éliminer les procédés le plus récemment mis en usage pour éclairer, dans nos maisons, autrement que les cours et escaliers, il y a à écarter aussi l'électricité. Ce brillant mais encore très coûteux éclairage tient, en effet, trop peu de place dans les mœurs et son adoption est trop un signe de luxe pour qu'il en soit traité ici comme des moyens, vieux ou nouveaux, d'y voir en l'absence du jour.

De ceux-ci, puisque nous avons pris l'ordre inverse de l'ancienneté, un qui est bien de notre domaine, c'est la lampe à huile minérale. Sous ce nom générique, il y a bien des sortes de liquides, dont le prix tient au degré d'épuration, depuis le pétrole grossier dit « du pauvre » jusqu'aux essences brûlées par les lampes riches. Or, d'entre eux, les très bon marché et les très chers ne conviennent pas à l'établissement de la base moyenne cherchée. Ce seront donc les huiles minérales et essences ordinaires, dont la réclame assure partout l'économie et l'innocuité et

---

(1) Au bas du tableau X.

(2) Voir, au tableau IX, les prix annuels.

dont plusieurs tiennent, en petits bidons, le record de la concurrence, que ces produits naturels d'outre-mer nous fourniront une base.

La ligne qui la représente n'est pas longue, ne commençant qu'après 1870, car si l'éclairage minéral date de plus haut à Paris, il ne s'y employait alors que du chiste ne présentant pas les conditions de prix, de clarté et de sécurité désirables. Sur cette courte ligne se marquent peu de points saillants, et, sans énumérer chiffres et dates, on peut dire que, en résumé, la diminution des prix a été environ de 18 p. 100 de 1870 à 1885 et de 33 p. 100 depuis. Comme cette marche descendante a été bien moins accélérée que la marche ascendante de la consommation (1), l'économie a gagné plus encore en étendue qu'en importance (2). L'adoption de substances, dont le danger avait tant effrayé d'abord, est devenue presque générale, et en se familiarisant avec le redoutable liquide, la population de la capitale a apporté, dans sa dépense, un allègement sérieux. Elle s'est même trouvée payer moins pour y voir mieux.

Il n'en avait pas été de même quand, antérieurement à cette révolution dans le luminaire, une autre plus lente et plus graduée, depuis 1845, fit entrer la bougie stéarique en concurrence avec l'huile végétale. Celle-ci, guère plus chère alors qu'il n'y a pas longtemps et garnissant des lampes perfectionnées depuis peu (3), put lutter, malgré l'augmentation de ses prix, vers 1855, mais bientôt les ménages modestes furent tentés par la diminution de la nouvelle bougie. Celle-ci donnait d'abord une lumière aussi belle que la cire, restée d'un onéreux et luxueux emploi. Malheureusement, le pouvoir éclairant de ce qui n'était que du suif saponifié déclina par la médiocrité de fabrication, et, s'il en coûtait peu, on y voyait bien moins. Ceci assura la prééminence à l'huile, excepté quand le bougeoir suffisait, jusqu'au triomphe du pétrole.

Les hausses de l'huile antérieures à celles de 1865, 1870 et 1880 ont pu être sensibles à la bourse de ceux chez qui persistait l'usage des anciennes lampes et elles ont coûté encore quelque peu, malgré l'abaissement des prix qui, depuis 1885, n'a plus cessé.

Il y avait beau temps que s'était éteinte la presque dernière chandelle.

Aux divers modes d'éclairage qui viennent d'être rappelés, au rebours de l'ancienneté, correspondent (4) autant de diagrammes de prix. On y voit que ceux de la chandelle et de l'huile végétale, longtemps presque parallèles, puis, ayant une tendance au rapprochement, ne se sont écartés que dans ces dernières années; mais, déjà, les mouchettes n'étaient plus qu'objets de curiosité (5).

Dans l'établissement de la moyenne pour l'éclairage, il a paru que les chiffres de la chandelle, pris tels quels, pouvaient servir avec ceux de l'huile jusqu'en 1855; mais qu'avant que les premiers cessent d'être utilisés, les chiffres de la bougie devaient entrer en ligne de compte dès 1845, et, qu'enfin les chiffres des pétroles

---

(1) Voir, au tableau XI, les quantités introduites des diverses substances éclairantes.

(2) Le prix moyen est descendu de 1 fr. à 60 cent. par litre en 28 ans.

(3) Voir la mention des divers systèmes dans *la Fiscalité sur l'éclairage à Paris*, par Gustave Bienaymé, dans le *Journal de la Société de statistique de Paris*, numéro d'octobre 1893.

(4) Sur le tableau XI.

(5) Aussi, sur ce même tableau XI, a-t-il paru inutile de mentionner la quantité diminuante des suifs et chandelles introduits. Par contre, des chiffres et lignes quantitatifs montrent la marche, parallèle aussi et très ascendante, presque jusqu'à présent, des autres produits qui déclinent ensemble depuis que les huiles minérales apparaissent montant rapidement.

et essences n'avaient à intervenir, avec les deux produits subsistants, que depuis 1870.

Or si, dans le calcul de la première partie, l'huile, prise comme exemple, n'avait compté que pour l'unité, proportion répondant à celles des autres objets dans l'ensemble, pour le nouveau calcul, la multiplication de ses prix par 5 a été jugée opportune jusqu'en 1870, date de sa décadence. Dès lors, majorés graduellement par 4, 3 et 2, ces prix ont enfin été laissés pour bons.

C'est, ainsi formée, que la ligne moyenne du troisième article de dépense présente d'abord deux séries de hausse et de baisse alternées; une série, pour ainsi dire, horizontale de 1840 à 1855; encore une hausse en 1860 et, depuis, après s'être inclinée faiblement en 1865, prend une allure décidément descendante qui, ne cessant plus, finit au-dessous de la plus basse cote de tout le siècle.

En comparant ce diagramme à ceux de la nourriture cuite et du chauffage et en présentant, au-dessous de lui, la moyenne des trois (1), on a une approximation de la vérité bien plus grande que celle donnée par la combinaison des huit objets pris pour exemple dans la première partie. Or, de même que, pour cette combinaison, les chiffres afférents aux objets avaient été préalablement mis en rapport avec la part de chacun dans la dépense parisienne — nous l'avons déjà rappelé — cette fois, il doit en être usé semblablement pour la proportion respective des trois articles. C'est ainsi qu'il a paru convenir de multiplier par 10 les chiffres de la nourriture cuite (2), par 2 ceux du chauffage et de ne prendre que la moitié de ceux de l'éclairage.

Ainsi formé, le nouvel ensemble moyen diffère un peu du premier et, pour qu'on en juge mieux, ils sont reproduits (3), l'un, réduit au quart, pour correspondre le plus possible à l'autre, qui conserve l'échelle à laquelle il figurait dans la première partie (4).

Ce que montre le rapprochement, c'est que les chiffres de la nouvelle ligne diffèrent surtout, en 1820 et 1870; qu'en 1850, il n'y a pas le moindre écart et que la hausse de 1880 ne se prolonge pas, en 1885, toujours suivie du commencement de la baisse finale, laquelle est plus rapide. C'est à peu près ce que démontrait déjà la comparaison des objets crus, conservés après élimination du bois et de l'huile, avec l'ensemble moyen primitif, et on sera moins surpris de cette similitude en se rappelant pour combien peu relativement le chauffage et l'éclairage comptent dans un budget parisien. Il n'y a donc pas, du chef de ces deux articles de dépense, la diminution d'ensemble à laquelle on paraissait devoir s'attendre, mais seulement des atténuations, et on aurait presque à convenir de l'inutilité de la présente étude supplémentaire, si elle n'avait été l'occasion de contrôler les calculs de la première partie, tout en introduisant des éléments nouveaux dans la question.

---

(1) Sur le tableau XI, par une ligne la plus grasse de toutes.

(2) Comme ces chiffres se trouvaient être déjà quadruples environ de ceux des deux autres articles, il a semblé suffisant de ne les multiplier que par 6. Il est vrai que le coefficient 10, choisi arbitrairement, est encore faible pour certains ménages.

(3) Sur le tableau XI.

(4) Décomposé au bas du tableau VI en un diagramme le plus gras et en un qui l'est un peu moins et qui correspond à l'absence des légumes. Au tableau XI, une partie seulement de cette ligne secondaire est reproduite en avant de la plus importante.

## TABLEAUX

FAISANT SUITE A CEUX DE LA PARTIE PRINCIPALE

(Les diagrammes VII, VIII et IX ont paru dans l'*Annuaire statistique* de la Ville de Paris pour 1895)

Tableau VII Prix payés à Paris aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles en monnaie de compte convertie en centièmes de livre tournois

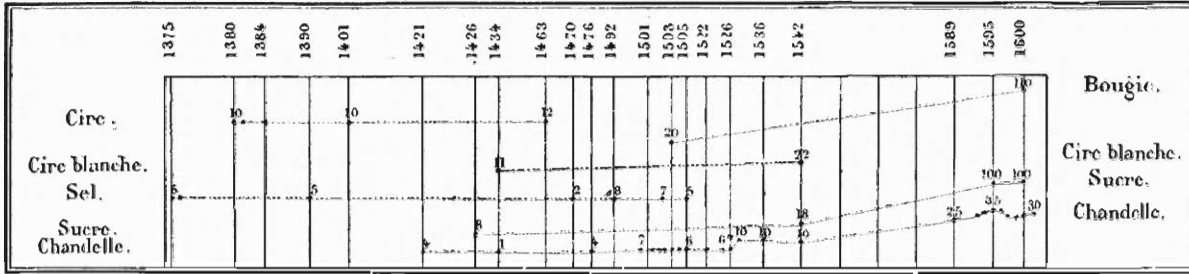


Tableau VIII Prix payés à Paris aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles en monnaie de compte convertie en centièmes de livre tournois.

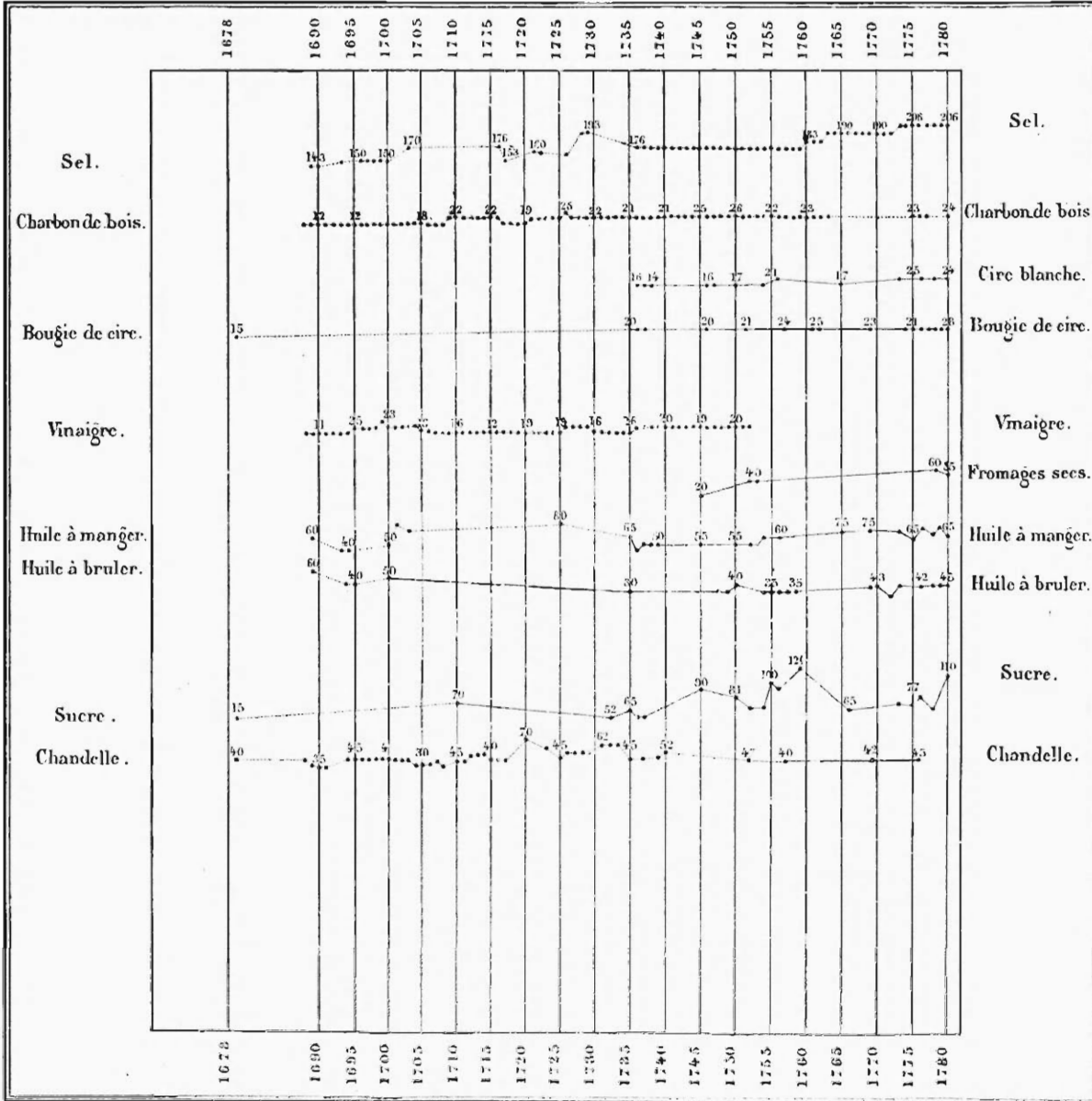




Tableau X. **Détail des principaux éléments de la nourriture et du chauffage.**

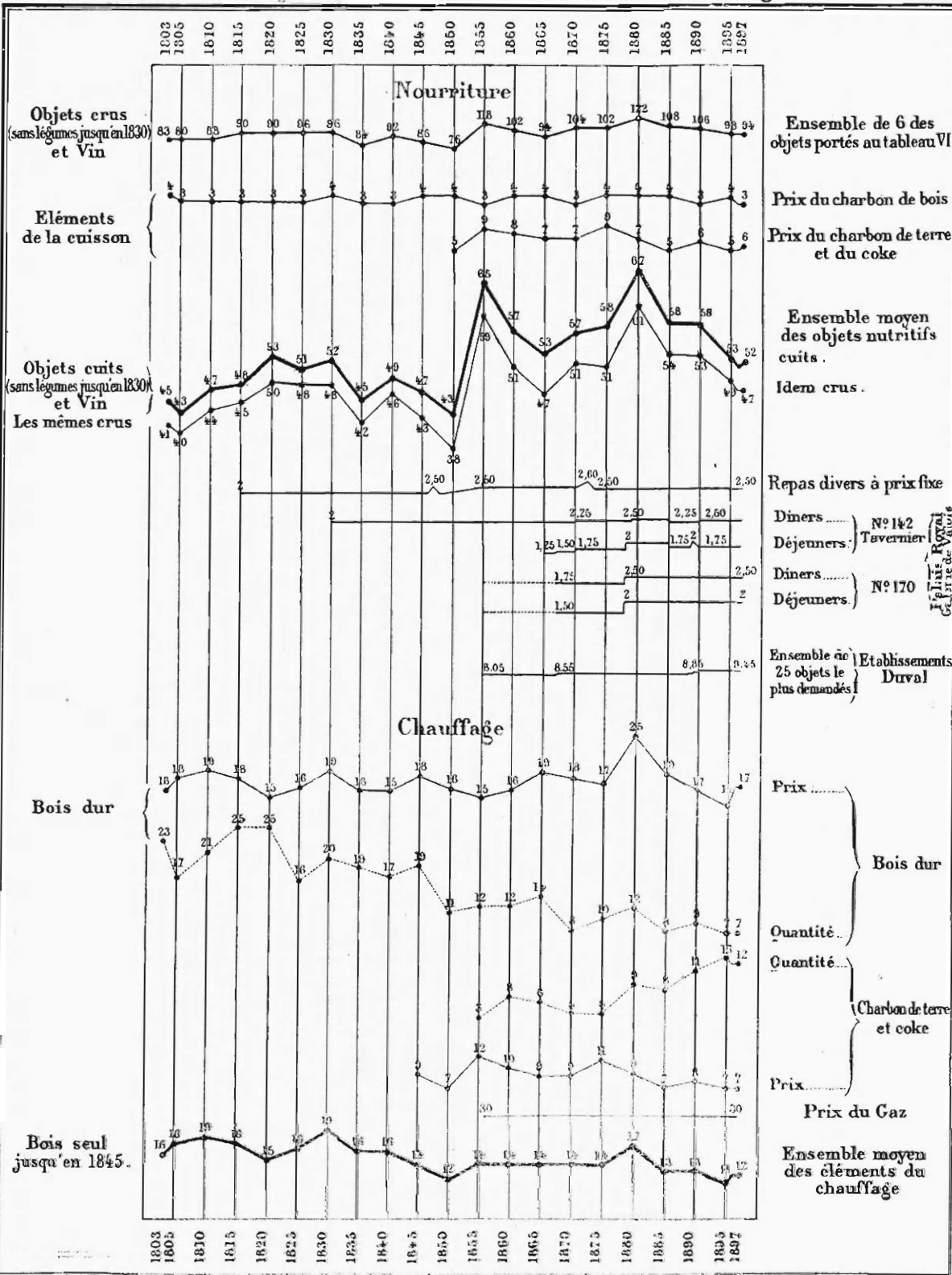
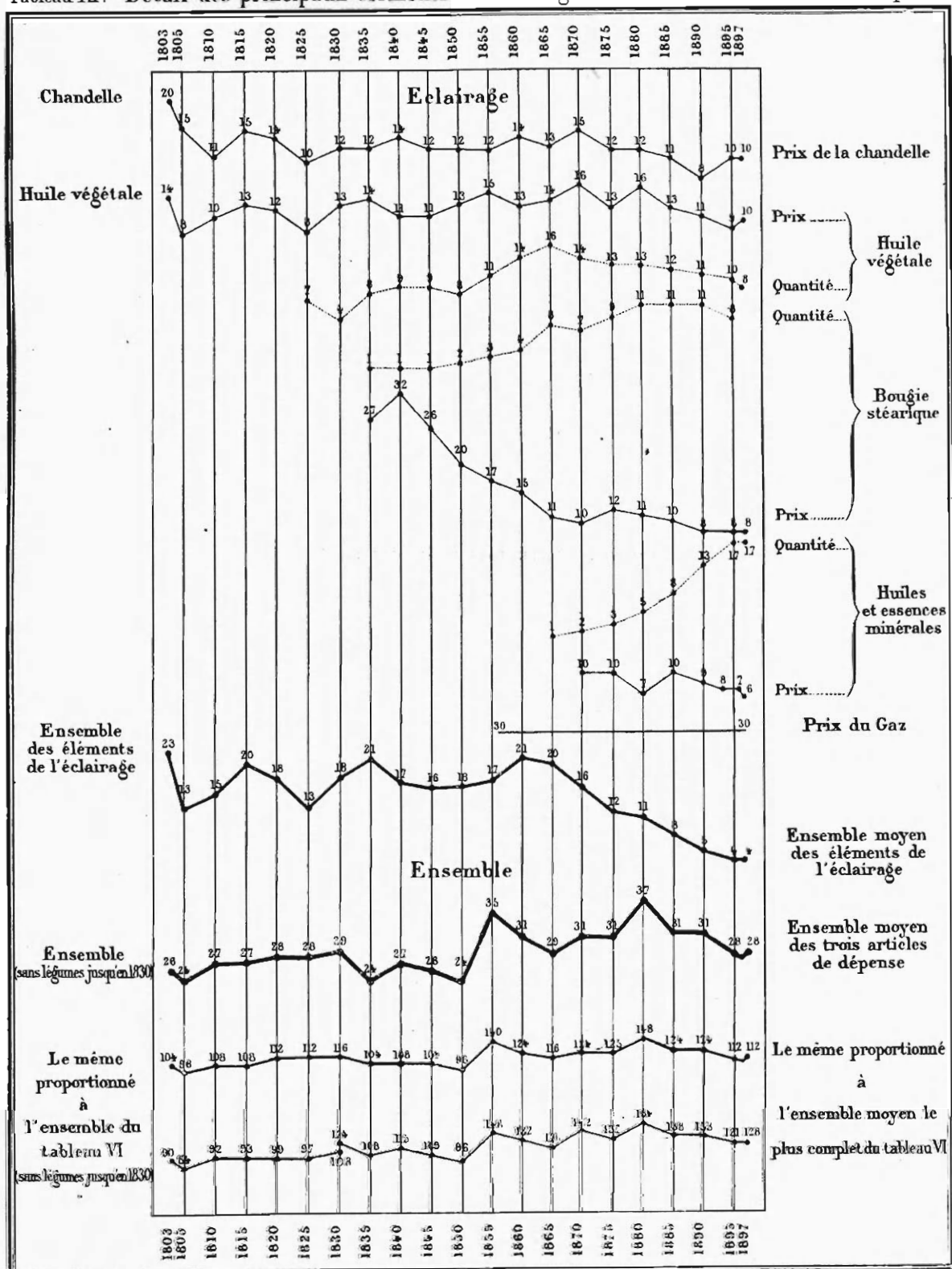


Tableau XI. Détail des principaux éléments de l'éclairage... Ensemble des trois articles de dépense.



---

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C<sup>ie</sup>.

---





SECRET

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

SECRET

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

SECRET

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

SECRET

SECRET

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

SECRET

SECRET

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

SECRET

SECRET

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

SECRET

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

SECRET

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

SECRET

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

SECRET

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

SECRET

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

SECRET

CONFIDENTIAL - SECURITY INFORMATION

---

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C<sup>ie</sup>.

---

4

LE  
COUT DE LA VIE

A PARIS

A DIVERSES ÉPOQUES

PAR

GUSTAVE BIENAYMÉ

---

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE

EXTRAIT DU « JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS »

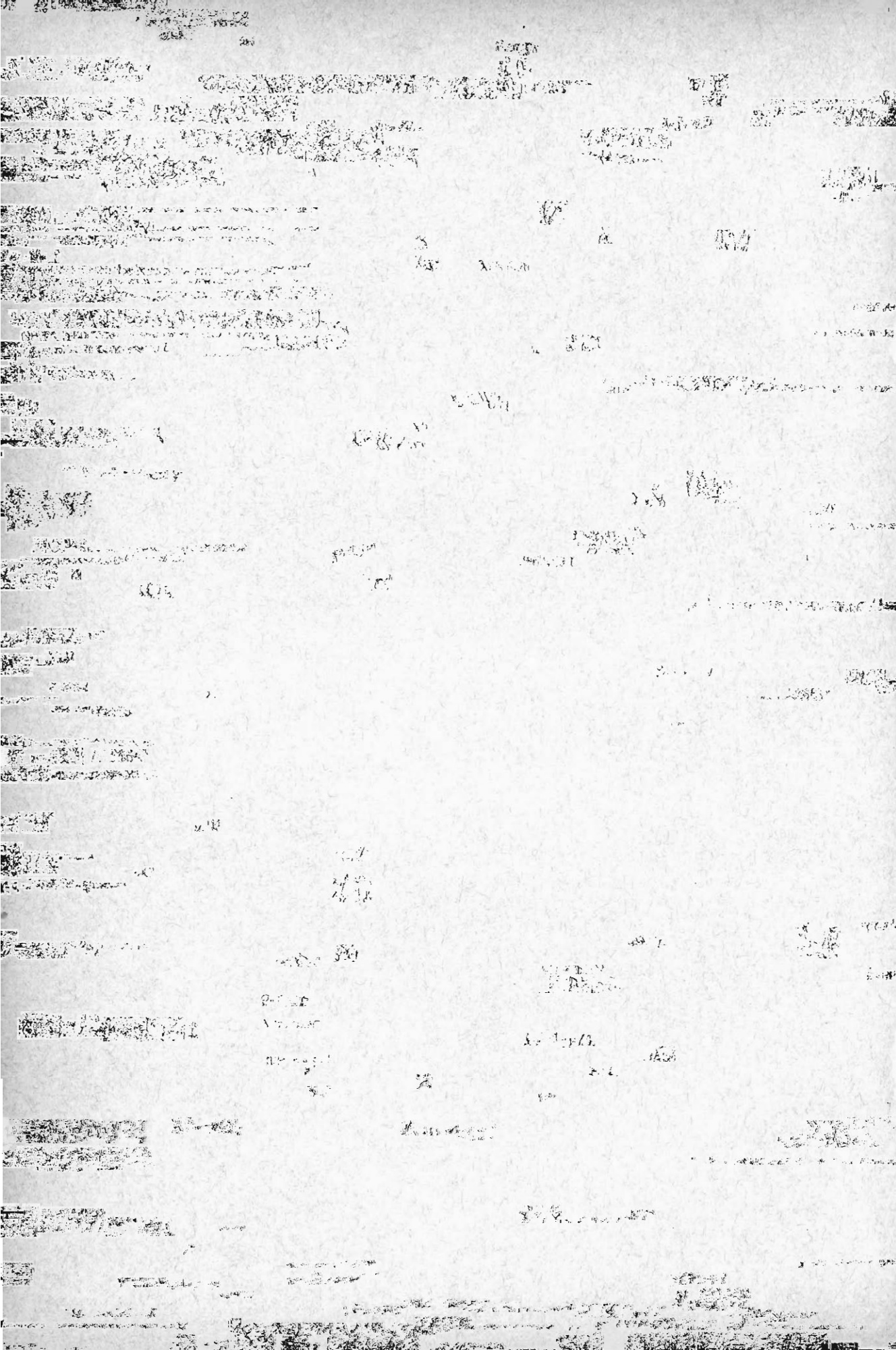
---

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C<sup>ie</sup>

18, RUE DES GLACIS, 18

—  
1899



LE  
COUT DE LA VIE

A PARIS

A DIVERSES ÉPOQUES

PAR

GUSTAVE BIENAYMÉ

---

PARTIE SUPPLÉMENTAIRE

EXTRAIT DU « JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS »

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C<sup>ie</sup>

18, RUE DES GLACIS, 18

—  
1899



# LE COUT DE LA VIE A PARIS

A DIVERSES ÉPOQUES

---

PARTIE SUPPLEMENTAIRE

---

Sans attendre le grand honneur de voir appliquer la méthode indiquée dans l'essai précédent, cherchons si les calculs donnés en exemple peuvent être corroborés ou complétés par d'autres analogues et si, avec des éléments différents, les mêmes côtés de la question du coût de la vie des Parisiens sont à étudier davantage.

Disons tout de suite que, faute de matériaux suffisants, tout calcul concernant les époques antérieures au siècle qui se termine paraît devoir être abandonné. Aussi bien, les faits peu éloignés des faits contemporains semblent-ils avoir fixé exclusivement l'attention de ceux qui ont bien voulu s'occuper de notre travail.

Disons aussi que si des prix étudiés par nous jusqu'ici plusieurs prêtent, par leur origine, à l'objection prévue de ne convenir qu'imparfaitement à la mesure des dépenses privées, le plus grand nombre, de l'avis des spécialistes, ne s'écartent pas tant qu'on pourrait le croire des prix du commerce de détail, et qu'ils peuvent même représenter assez bien la valeur marchande des denrées qu'achètent les habitants modestes, mais non très peu aisés. C'est pourquoi, avant de chercher des éléments étrangers à la vie en commun, il y a encore à tirer quelque information des éléments provenant surtout des comptes de l'Assistance publique, qui nous ont déjà servi, et d'autres, de même provenance, non encore utilisés (1).

En effet, les conclusions, hasardées après la mise en œuvre des prix qui venaient d'être relevés, s'appliquaient à leur ensemble et tendaient à établir le coût successif de la réunion d'objets choisis pour représenter à la fois la nourriture,

---

(1) Voir, aux tableaux VII à IX, les objets que l'inégale ancienneté ou la discontinuité des prix a empêché de comprendre dans les tableaux III à VI consacrés, du reste, seulement aux objets assez importants pour servir d'exemple.

Leur disposition générale, par ordre de croissance et de décroissance, fait ressortir le nombre très grand de ceux qui ont baissé finalement.

le chauffage et l'éclairage. Or, si de cette combinaison paraît ressortir une image assez fidèle du coût de la vie à Paris, limitée à trois articles principaux de dépense, il peut être intéressant, en déterminant la part de chacun, de voir comment la cherté accidentelle ou le bon marché accidentel aussi de l'un d'eux a pu influencer sur le mouvement général et de voir subsidiairement si, pour tel article, le résultat n'aurait pas été autre avec le choix de tel objet, dont l'usage a prévalu à telle époque.

Pour la nourriture, cette recherche subsidiaire n'est pas à faire, puisque les objets choisis ont toujours été de consommation usuelle et principale dans notre siècle.

Il n'y a pas non plus à poser l'oiseuse question de savoir lequel des objets nutritifs a pu prédominer momentanément par la hausse ou la baisse accentuée de son prix; mais il importe de dégager leur ensemble de l'ensemble général par l'élimination du bois et de l'huile à brûler qui représentent, à eux seuls, le chauffage et l'éclairage.

Ainsi réduits de 8 à 6, les objets qui doivent rester groupés pourront être traités par la méthode déjà appliquée.

Rappelons que celle-ci consistait à mettre, avant d'en calculer la moyenne, les chiffres afférents aux objets en rapport avec la part de chacun dans la dépense parisienne et que, pour cette opération préalable, le multiplicateur adopté avait été : 10 pour la viande; 7 pour le pain; 4 pour les légumes et 11 pour le vin; le beurre et les œufs n'ayant pas à être majorés.

Les chiffres moyens (1) de la dépense de table (2) obtenus de cette façon quelque peu empirique (3) ne diffèrent pas sensiblement des chiffres trouvés pour l'ensemble des huit objets de la période qui ne commence qu'en 1830 et des sept dont ne font pas partie les légumes dans les années antérieures du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi la ligne joignant les points correspondant aux nouveaux chiffres suit presque celle des points correspondant aux chiffres primitifs (4).

Ce qui ressort le plus sur la dernière, dans les comparaisons, c'est la reproduction des hausses de 1855 et de 1880, non sans différence pourtant. Or, cette différence, qui tient à une augmentation du bois à brûler, disparaissant avec son élimination, l'influence de ce combustible donne lieu de remarquer que si le charbon de bois, qui est un des éléments anciens de la cuisine, et la houille, dont le rôle y est devenu prépondérant, étaient introduits dans le nouveau calcul, la fixité relative du charbon ne modifierait que bien peu le résultat, tandis que la diminution, depuis une vingtaine d'années, du prix de la houille, contribuerait non seulement à atténuer l'élévation entre 1880 et 1885, mais aussi à accentuer l'abaissement terminal.

---

(1) Doublés pour correspondre à d'autres.

(2) Représentée par une ligne un peu grasse, en haut du tableau X, à une échelle réduite.

(3) Rigoureusement susceptible de correction, les coefficients conservés, pour simplifier, ne représentent pas exactement les mêmes proportions que dans le calcul d'ensemble général.

(4) Voir, au bas du tableau XI, la reproduction du diagramme le plus gras et d'une partie de celui qui l'est un peu moins, tracés au bas du tableau VI dans la première partie du travail, avec prolongation, d'une part, jusqu'à 1803, première date du siècle à laquelle remontent les renseignements et, d'autre part, jusqu'en 1897, dernière date des faits annuels connus. Pareille extension a, du reste, été donnée à tous les autres diagrammes tracés pour ce nouveau travail.

C'est ce que montrent les chiffres et les lignes (1) représentatifs des deux combustibles servant à cuire. D'abord le charbon de bois, puis la houille brûlée, concurremment depuis environ cinquante ans, et qui s'y est presque substituée dans ces derniers temps. De la combinaison de ces nouveaux éléments — le feu de bois, qui n'a plus qu'exceptionnellement servi à la cuisine dans notre siècle, et le gaz, trop nouvellement amené aux fourneaux, étant tenus comme négligeables — il résulte des chiffres et une ligne (2) consacrés aux objets de table cuits, pour ceux qui le demandent, ressemblant d'assez près au diagramme où il n'est pas question de cuisson (3).

Quoi qu'il en soit, à ne considérer, par rapport à l'ensemble primitif, que la réunion du pain, du vin et des principaux aliments achetés crus (4), on constate, pour la période sans légumes, que les chiffres de 1825 se rapprochent le plus et ceux de 1803, 1815 et 1820 le moins; pour la période suivante, et commun aux deux lignes, un écart peu appréciable entre les moyennes de 1830 et de 1897, mais des variations intermédiaires telles que : par rapport aux chiffres extrêmes, en 1850, une baisse suivie, en 1855, d'un plus grand relèvement; en 1865, une baisse presque pareille et suivie aussi d'un relèvement, en 1870, qui atteint en 1880 le quart, mais devient différent, en 1885, se réduisant pour l'ensemble sans rester à son taux pour la ligne des aliments, de sorte que, enfin, sur les deux, la baisse ne s'accroît que depuis 1885.

Il va sans dire que l'adoption de périodes quinquennales déplace les variations et que leurs vraies dates ont coïncidé avec celles des événements politiques ou économiques.

Tel est le mouvement, scandé de cinq en cinq ans, de l'ensemble des cinq ou six objets en question, consommés dans les hôpitaux parisiens, envisagés seuls.

Voyons, maintenant, si on aurait le même résultat avec d'autres éléments concernant la nourriture.

Il en est une sorte dont on peut connaître l'ensemble sans avoir à le former avec chacune de ses parties, c'est celle prise dans les restaurants à prix fixe.

Pour ces endroits où se trouvent des repas dont la dépense se maintient à un taux modeste, et que le Palais-Royal ainsi que ses alentours ont longtemps abrités en grand nombre et abritent encore quelque peu, il résulte des renseignements fournis par les personnes les plus expertes que, en choisissant pour type le dîner coté 2 fr., à l'inauguration du système, vers 1815, on peut le considérer comme étant resté tel jusqu'en 1867; que, porté alors à 2 fr. 25 c., il a gardé ce prix, pour ne monter qu'en 1878 à 2 fr. 50 c. où il est encore; que le déjeuner correspondant a plus progressé relativement, étant d'abord à 1 fr. 25 c. et maintenant à 2 fr.; que, du reste, ces chiffres, vrais pour la plupart des restaurants à prix fixe, ont subi dans plusieurs, outre ces rehaussements, des fluctuations de 25 ou de 50 cent. en 1849, 1855, 1871 et 1889, lesquelles n'accidentaient que faiblement la marche générale, aboutissant, en 1878, à un quart en sus du point de départ; qu'enfin, la date des augmentations a coïncidé surtout avec la date des expositions universelles à Paris (5).

---

(1) Voir en haut du tableau X.

(2) Voir, sur le tableau X, la ligne grasse à grande échelle.

(3) Rappelé dessous avec ses chiffres réels mais agrandi.

(4) Représentés, en haut du tableau X, par les chiffres et la ligne susdits.

(5) Voir le tableau X.

L'état stationnaire des prix dans les vingt dernières années et la disparition de pas mal de maisons paraissent avoir pour cause principale la concurrence de plus en plus grande des Établissements Duval et des Bouillons similaires que le succès mérité des premiers a suscités. Dans les uns et les autres, ce n'est plus le prix du repas qui est fixe, c'est celui des plats; de sorte qu'en demandant des mets, même de ceux qui le sont le moins habituellement, portés sur le menu, on connaît d'avance ce qu'il en coûtera avec une exactitude plus rigoureuse que dans les restaurants à la carte. En considérant donc les prix successifs des plats couramment consommés, il est possible d'apprécier la dépense de leur ensemble à telles époques.

L'obligeance extrême de l'administration des Établissements Duval nous a mis à même d'avoir les prix de ce qui est servi depuis 1855, date de l'essor en maints quartiers de Paris du système essayé dès 1851 (1).

En considérant 25 objets pris pour exemple, on remarque que 7 n'ont pas changé de prix et que les autres n'ont varié que pour être augmentés : 4 en 1871; 2 en 1889; 4 en 1891; 1 en 1871 et 1889; enfin 2 en 1871 et 1891; les 5 autres étant d'un usage récent ou ayant varié à une date ancienne mais indéterminée.

On remarque encore que si les augmentations de 1871 et de 1889 portaient sur des objets de diverses natures, celle de 1891 concernait uniquement les viandes.

---

(1) Voici le tarif des principaux objets consommés dans les maisons à clientèle moyenne :

Le morceau de pain, de dimension invariable, a toujours coûté 10 cent.;

Le bol de bouillon, d'abord coté 15 cent., a bientôt été porté à 20 cent., qu'il coûte encore;

Le pétage au pain a toujours été de 25 cent.;

Le même, avec légumes, qui ne coûtait pas plus avant 1891, est à 30 cent., depuis;

Le bœuf bouilli, qui avait débuté à 25 cent., est à 30 cent. depuis 1871;

Le « plat du jour », consistant en une viande dont l'espèce et l'accommodement varient selon un roulement quotidien, mais uniformément tarifé, l'a été d'abord à 40 cent., puis à 45 cent. en 1871, et enfin à 50 cent. depuis 1891. Avant ce dernier relèvement, des plats du jour plus choisis avaient commencé à être servis pour 50 cent. et ont été portés à 60 cent. en 1891;

Le bifteck, parti aussi de 40 cent., est monté à 50 cent. en 1871 et est à 60 cent. depuis 1891;

Le rosbif et le veau rôti, qui ont été à 50 cent. dès l'origine, sont à 60 cent. depuis 1891;

La côtelette de mouton, prise dans le filet, a été à 40 cent. jusqu'en 1891 et est depuis à 50 cent.;

La côtelette « à manche » a varié de 50 à 60 cent. à la même date;

Des côtelettes dites « premières » sont servies depuis quelques années pour 95 cent., de même que l'épaisseur de celles ci-dessus peut les faire augmenter un peu de prix;

Pour la « garniture » de ces viandes, avec des pommes de terre ou des légumes ordinaires, le supplément a toujours été de 10 cent.;

Avec la même uniformité, le plat de légumes, autres que ceux de saison, a été à 20 cent.;

Les deux œufs à la coque, qui se payaient au début 30 cent., sont à 40 cent. depuis 1871;

Les deux œufs sur le plat, d'abord à 40 cent., n'ont été mis qu'en 1889 à 50 cent., qu'ils coûtent encore;

De même pour l'omelette « nature ».

On voit que, sous ces deux dernières formes, les œufs n'ont pas participé à l'augmentation des œufs en coquille et plus frais, malgré le renchérissement de la denrée après la guerre, et que de la même époque aurait pu dater légitimement une augmentation de par l'accroissement du prix du beurre employé à leur confection.

Le morceau de fromage, sec ou frais, a passé de 15 à 20 cent. en 1871, et y est resté, à l'exception de quelques espèces;

À la même date, la gelée de groseilles a monté de 20 à 25 cent., tandis que les autres confitures changeaient de 25 à 30 cent. Quelques-unes, plus fines, sont à 40 cent. depuis 1889;

Le vin ordinaire, dont les consommateurs arrosent ces mets, a passé de 90 cent. à 1 fr. la bouteille, vers 1880, et respectivement de 45 à 50 cent. la demi-bouteille, tandis que le carafon — de plus en plus demandé depuis quelques années — était uniformément de 20 cent. comme à présent.

Cette dernière coïncidait, comme en 1871, avec le renchérissement des animaux de boucherie, et pourtant des renchérissements plus grands n'avaient pas fait relever les prix des Établissements Duval. Toutefois, là — comme partout et toujours — l'élévation est restée acquise malgré la diminution de la matière première.

On voit, en somme, que la majoration pour les 25 objets a été de 50 cent. en 1871, de 30 cent. en 1889 et de 60 cent. en 1891, sur le total des prix de 1855 (8 fr. 05 c.), soit 1 fr. 40 c. depuis cette date initiale. Majoration, par conséquent, de près d'un cinquième (17,39 p. 100) en 43 ans (1).

Or c'est du quart, on l'a vu, qu'ont augmenté les repas à prix fixe pendant le même temps.

La différence n'est pas grande entre les deux sortes d'établissement et si elle n'est pas encore moindre, c'est que, pendant que l'une subissait l'effet des événements ou en profitait, l'autre, suivant l'impulsion de son génial fondateur, ne se préoccupait que de concilier une rémunération limitée avec les habitudes de sa clientèle.

Celle-ci et celle-là se recrutent dans la classe bourgeoise : employés, commerçants, etc., qui, par son aisance modeste et son nombre, répond le mieux au type de Parisien moyen que nous avons en vue. Ces clients diffèrent de ceux des endroits d'apparence plus simple, tels les crémeries et les marchands de vin où les prix sont moins élevés et plus constants. Les ouvriers aisés ne laissent pourtant pas de s'y offrir, après une forte paie, les bons morceaux ou les extras que n'osent aborder les bourgeois à émoluments fixes, qui songent moins à se régaler et qui pensent davantage à ce qui se mange, en leur absence, à la maison ; mais l'élévation fréquente et voulue de la dépense ouvrière doit être ici autant écartée que le coût de ce qui se consomme sans compter dans les restaurants d'ordre très supérieur. Il ne doit pas non plus ici être question de ce que le petit ouvrier, le manœuvre et le plus gueux des prolétaires trouvent à bas prix et de basse qualité dans les gargotes.

On voit qu'en ce qui concerne la nourriture prise par les Parisiens hors de chez eux, il y a, à la fin d'une période assez longue, augmentation du quart ou du cinquième comme pour l'ensemble des objets nutritifs extraits de l'essai précédent ; mais que l'augmentation n'a pas été simultanée dans les trois séries de chiffres moyens donnés en exemple. Pour les repas à prix fixe dans les restaurants, la plus ancienne variation date de 1847 et la plus récente de 1878. Pour les Établissements Duval, les dates principales sont 1871 et 1891. Enfin, pour les prix hospitaliers, c'est de 1830 à 1880 qu'ont eu lieu les variations analogues ; mais tandis que, pour les deux séries de prix fixes, les chiffres restaient et restent encore tels qu'à la dernière fixation, dans la série de l'Assistance publique, l'augmentation allait, en 1880, jusqu'au quart des prix de 1830, pour s'abaisser, depuis plus de dix-sept ans, au niveau de cette année-là.

N'est-il pas clair que si les prix d'hôpital, qui paraissent se rapprocher de ceux de ce qui s'achète par les particuliers dans les marchés, ne suivent pas le mouvement des prix demandés aux clients des établissements qui nourrissent le public, c'est que ceux-ci, ayant à couvrir les frais de loyer, de personnel, de matériel, de

---

(1) Voir, au tableau X, le diagramme représentant les totaux successifs (8 fr. 05 c., 8 fr. 55 c., 8 fr. 85 c. et 9 fr. 45 c.).

pourvoyeurs, etc., ne peuvent pas régler leurs prix d'après le seul coût des objets de consommation.

Ce coût, il est vrai, est plus ou moins fortement majoré par les frais analogues des intermédiaires placés entre les Halles et les intérieurs de bourgeois aisés ; mais les fournisseurs des petits ménages sont bien moins exigeants, et ceux encore plus modestes qui roulent leur petite voiture ou offrent leur petit tas ne prélèvent que très peu sur des denrées assez souvent aussi bonnes que celles des boutiques.

De ces considérations, il résulte que la plus grande part de la nourriture parisienne étant prise à la maison, c'est ce qui va du marché ou du détaillant à la cuisine des ménages moyens qui doit servir à mesurer la dépense de table.

Il résulte aussi que les investigations qui viennent de porter ailleurs, dans des conditions spéciales de l'alimentation, et qui n'ont établi presque aucune corrélation avec cette dépense domestique, doivent être tenues pour impropres à servir de contrôle en dehors des dates extrêmes de la période pour laquelle on a des renseignements.

En continuant, par conséquent, faute de mieux, jusqu'à la découverte d'éléments nouveaux, à prendre les prix hospitaliers pour mètre de la dépense moyenne du Parisien, on constate que, de l'isolement des calculs concernant la consommation de bouche, résultent, par rapport à l'ensemble des huit objets choisis pour la première partie de ce travail, peu de changements aux points extrêmes et des variations intermédiaires moins accentuées, dont la principale laisse entre 1880 et 1885 le commencement de la baisse finale.

Cette modification qui, on vient de le voir (1), tient surtout au renchérissement accidentel du bois à brûler aux environs de 1880, montre combien s'impose, en vue d'une plus grande approximation de la réalité, la séparation de ce qui regarde le combustible.

En représentant celui-ci seulement par le bois et en prenant à part ses prix (2), on a, au XIX<sup>e</sup> siècle, des variations tout autres que celles subies par la réunion des objets de table. Ces variations consistent en augmentations, surtout pour le début du siècle, alors que les cheminées, presque seules en usage, continuaient à n'utiliser qu'à peine 6 p. 100 de la chaleur produite par la combustion du bois, unique aliment des foyers, et même quand le système Rumford vint réduire la perte de calorique.

Ensuite, de nombreux perfectionnements ont permis de se chauffer mieux avec une quantité donnée de bois et si l'habitude du confortable, rendant les Parisiens plus frileux, poussa à la dépense, il y eut plus tard compensation, grâce à de nouveaux perfectionnements, dont l'appareil Fondet est l'un des plus récents. Mais, déjà, s'était acclimatée l'application de la houille au chauffage des intérieurs privés, laquelle élevait à 10 ou 12 p. 100 l'effet calorifique, et, dès lors, l'exemple demandé au bois seul éloigne de la vérité pour la seconde période cinquantenaire (3).

---

(1) Voir ci-dessus, p. 4.

(2) Déjà donnés au tableau VI, avec la majoration demandée par le calcul primitif et reproduits, à une échelle différente, avec leurs chiffres réels, au tableau X.

(3) Voir, au tableau X, les diagrammes des quantités introduites, d'après les constatations de l'octroi de Paris, indiquées par un pointillé, en regard des diagrammes de prix, pour montrer en fonction de quels nombres ces prix auraient dû rigoureusement être modifiés avant l'établissement de la moyenne,

Après on a employé, pendant assez longtemps, des bûches dites économiques, faites de poussière de charbon de terre agglomérée qui, mises au fond de la cheminée, emmagasinaient la chaleur dégagée par les bûches de bois et, tout en lui servant de repoussoir, mariaient leur pouvoir réchauffant avec le leur.

Depuis une quinzaine d'années, a pris de l'extension la fabrication des briquettes faites aussi de poussière agglomérée et trouées, dont la combustion accélère celle du bois et s'y ajoute. Dernièrement, la forme de boule ou d'œuf a été donnée à ces auxiliaires du chauffage, qui peuvent aussi se brûler seuls.

L'emploi de ces divers procédés mixtes, qui élève beaucoup la température de nos appartements, ne coûte relativement pas cher.

Le coke de gaz, et maintenant l'anhracite, sont brûlés dans des poêles roulants. Qu'ils soient cylindriques comme ceux du système Choubersky et ses perfectionnements ou prétendus tels, avec feu apparent ou non, qu'ils gardent la forme d'une cheminée mobile ou affectent une forme intermédiaire comme la « Salamandre » et ses imitations, ces appareils à combustion lente augmentent encore le bon marché résultant de l'usage du combustible minéral.

Celui-ci, malgré une élévation de prix de 1855 à 1863 et, depuis cette dernière date, par une baisse presque constante jusqu'à présent, a procuré une économie qui remonte bien plus haut que celle due à l'abaissement de la valeur du bois décidée seulement dans la dizaine d'années la plus récente et due aussi à l'emploi du bois de démolition que la classe aisée ne craint pas de brûler, sans compter qu'on utilise maintenant les résidus du pavage en bois qui, se renouvelant assez souvent, comme on sait, livre presque gratuitement à des gens non malheureux les déchets de cubes neufs employés à la réfection, et les cubes remplacés dans nos rues.

Il faut dire aussi que les progrès de l'architecture et de la fumisterie ont permis de combattre mieux et à moins de frais le froid, tandis que nos ancêtres et encore nos grand'mères grelottaient, entourés de paravents, près de vastes cheminées, dans de vastes pièces. En vain, avaient-ils pris l'unique parti d'utiliser une notable portion du calorique dégagé par le combustible dans des poêles. Il y en avait de grande dimension dès le XVII<sup>e</sup> siècle, et l'usage n'en a pas cessé malgré l'introduction, déjà séculaire, des calorifères à air, à vapeur ou à eau chaude, mode de chauffage qui portait bien plus haut le pouvoir calorifique et dont l'élément est généralement minéral.

Tous ces systèmes, même les moins perfectionnés, concourent à la supériorité des moyens modernes employés à moindres frais qu'autrefois contre les rigueurs de l'hiver.

Ces avantages sont aussi ceux du gaz, dont pourtant la réelle économie est discutée.

Il résulte de tout cela que la ligne consacrée, sur le tableau VI dans notre première partie, au bois à brûler qui, depuis au moins un demi-siècle, entre relativement de moins en moins dans la consommation parisienne, ne doit pas rester seule à représenter le combustible et que c'est en combinant cette ligne avec celle des prix de la houille que peut être obtenue la ligne réelle.

---

s'il n'avait pas paru préférable de continuer la méthode, d'une majoration presque uniforme pour toutes les dates, appliquée dans les calculs de la première partie. Cette mention des quantités a, d'ailleurs, pour but de montrer la marche contrariée des combustibles par la substitution des uns aux autres dans les usages.

Toutefois, il y aurait à tenir compte de l'extension des limites de l'octroi depuis 1860.

Pour tracer cette ligne, les prix de la houille brûlée par l'Assistance publique, ramenés à une proportion convenable pour être mesurés avec les chiffres du bois, ont été divisés par deux, parce que la chaleur produite par le combustible minéral est double de l'autre; mais ils ne concourent à former une moyenne que depuis 1845, époque de l'emploi domestique appréciable du charbon de terre, puis du coke, jusque-là consommés exclusivement par l'industrie. Pour les années plus anciennes, ce sont par conséquent les chiffres du bois qui servent seuls. On voit (1) que ceux-ci, mitigés ensuite par la valeur de l'élément houiller, cèdent à son influence déprimante dès 1850, et, tout en se relevant presque aussitôt (2), la résultante ne reproduit plus les hausses de 1865 et surtout de 1880, corrigeant même la baisse de 1875, de sorte que la ligne obtenue, moins anguleuse et moins déclive sur sa fin que celle du bois, a moins à descendre pour arriver au point terminus, le plus bas de beaucoup de ceux des quarante ans derniers.

L'emploi progressif du gaz, seul objet qui n'ait pas varié depuis autant de temps, et même plus, ne saurait encore, semble-t-il, modifier la courbe du combustible, car l'économie de ce genre commode de chauffage n'est réelle que dans les maisons où la ménagère ouvre et ferme elle-même les robinets.

Sans attendre le tour du gaz qui, dans l'étude des éléments de l'éclairage des particuliers, doit aussi n'avoir qu'une des dernières places, on peut, en entamant cet article de dépense, en dire autant quant à l'économie et à la simplicité de son emploi contre l'obscurité. Aussi, pas plus que pour le chauffage, le gaz ne doit entrer ici en ligne de compte, car, s'il pénètre de plus en plus dans les appartements, ce n'est pas pour aller plus avant que la cuisine, des corridors, quelques endroits de dégagement et l'antichambre. Certes, la lumière artificielle, parfois diurne, de ces parties des intérieurs bourgeois, ne laisse pas de prendre une certaine part du coût de l'éclairage total; mais, même depuis la transformation des becs par le système Auer, c'est le réglage maintenu raisonnable par la surveillance de la maîtresse du logis qui, seul, empêche de perdre, dans la pratique, le bénéfice d'une économie séduisante en théorie. Dans l'incertitude donc d'une influence absolue sur l'article en question du budget parisien, il vaut mieux laisser de côté le gaz, quant à présent.

Pour continuer à prendre par la fin le sujet en commençant par éliminer les procédés le plus récemment mis en usage pour éclairer, dans nos maisons, autrement que les cours et escaliers, il y a à écarter aussi l'électricité. Ce brillant mais encore très coûteux éclairage tient, en effet, trop peu de place dans les mœurs et son adoption est trop un signe de luxe pour qu'il en soit traité ici comme des moyens, vieux ou nouveaux, d'y voir en l'absence du jour.

De ceux-ci, puisque nous avons pris l'ordre inverse de l'ancienneté, un qui est bien de notre domaine, c'est la lampe à huile minérale. Sous ce nom générique, il y a bien des sortes de liquides, dont le prix tient au degré d'épuration, depuis le pétrole grossier dit « du pauvre » jusqu'aux essences brûlées par les lampes riches. Or, d'entre eux, les très bon marché et les très chers ne conviennent pas à l'établissement de la base moyenne cherchée. Ce seront donc les huiles minérales et essences ordinaires, dont la réclame assure partout l'économie et l'innocuité et

---

(1) Au bas du tableau X.

(2) Voir, au tableau IX, les prix annuels.

dont plusieurs tiennent, en petits bidons, le record de la concurrence, que ces produits naturels d'outre-mer nous fourniront une base.

La ligne qui la représente n'est pas longue, ne commençant qu'après 1870, car si l'éclairage minéral date de plus haut à Paris, il ne s'y employait alors que du chiste ne présentant pas les conditions de prix, de clarté et de sécurité désirables. Sur cette courte ligne se marquent peu de points saillants, et, sans énumérer chiffres et dates, on peut dire que, en résumé, la diminution des prix a été environ de 18 p. 100 de 1870 à 1885 et de 33 p. 100 depuis. Comme cette marche descendante a été bien moins accélérée que la marche ascendante de la consommation (1), l'économie a gagné plus encore en étendue qu'en importance (2). L'adoption de substances, dont le danger avait tant effrayé d'abord, est devenue presque générale, et en se familiarisant avec le redoutable liquide, la population de la capitale a apporté, dans sa dépense, un allègement sérieux. Elle s'est même trouvée payer moins pour y voir mieux.

Il n'en avait pas été de même quand, antérieurement à cette révolution dans le luminaire, une autre plus lente et plus graduée, depuis 1845, fit entrer la bougie stéarique en concurrence avec l'huile végétale. Celle-ci, guère plus chère alors qu'il n'y a pas longtemps et garnissant des lampes perfectionnées depuis peu (3), put lutter, malgré l'augmentation de ses prix, vers 1855, mais bientôt les ménages modestes furent tentés par la diminution de la nouvelle bougie. Celle-ci donnait d'abord une lumière aussi belle que la cire, restée d'un onéreux et luxueux emploi. Malheureusement, le pouvoir éclairant de ce qui n'était que du suif saponifié déclina par la médiocrité de fabrication, et, s'il en coûtait peu, on y voyait bien moins. Ceci assura la prééminence à l'huile, excepté quand le bougeoir suffisait, jusqu'au triomphe du pétrole.

Les hausses de l'huile antérieures à celles de 1865, 1870 et 1880 ont pu être sensibles à la bourse de ceux chez qui persistait l'usage des anciennes lampes et elles ont coûté encore quelque peu, malgré l'abaissement des prix qui, depuis 1885, n'a plus cessé.

Il y avait beau temps que s'était éteinte la presque dernière chandelle.

Aux divers modes d'éclairage qui viennent d'être rappelés, au rebours de l'ancienneté, correspondent (4) autant de diagrammes de prix. On y voit que ceux de la chandelle et de l'huile végétale, longtemps presque parallèles, puis, ayant une tendance au rapprochement, ne se sont écartés que dans ces dernières années; mais, déjà, les mouchettes n'étaient plus qu'objets de curiosité (5).

Dans l'établissement de la moyenne pour l'éclairage, il a paru que les chiffres de la chandelle, pris tels quels, pouvaient servir avec ceux de l'huile jusqu'en 1855; mais qu'avant que les premiers cessent d'être utilisés, les chiffres de la bougie devaient entrer en ligne de compte dès 1845, et, qu'enfin les chiffres des pétroles

---

(1) Voir, au tableau XI, les quantités introduites des diverses substances éclairantes.

(2) Le prix moyen est descendu de 1 fr. à 60 cent. par litre en 28 ans.

(3) Voir la mention des divers systèmes dans *la Fiscalité sur l'éclairage à Paris*, par Gustave Bienaymé, dans le *Journal de la Société de statistique de Paris*, numéro d'octobre 1893.

(4) Sur le tableau XI.

(5) Aussi, sur ce même tableau XI, a-t-il paru inutile de mentionner la quantité diminuante des suifs et chandelles introduits. Par contre, des chiffres et lignes quantitatifs montrent la marche, parallèle aussi et très ascendante, presque jusqu'à présent, des autres produits qui déclinent ensemble depuis que les huiles minérales apparaissent montent rapidement.

et essences n'avaient à intervenir, avec les deux produits subsistants, que depuis 1870.

Or si, dans le calcul de la première partie, l'huile, prise comme exemple, n'avait compté que pour l'unité, proportion répondant à celles des autres objets dans l'ensemble, pour le nouveau calcul, la multiplication de ses prix par 5 a été jugée opportune jusqu'en 1870, date de sa décadence. Dès lors, majorés graduellement par 4, 3 et 2, ces prix ont enfin été laissés pour bons.

C'est, ainsi formée, que la ligne moyenne du troisième article de dépense présente d'abord deux séries de hausse et de baisse alternées; une série, pour ainsi dire, horizontale de 1840 à 1855; encore une hausse en 1860 et, depuis, après s'être inclinée faiblement en 1865, prend une allure décidément descendante qui, ne cessant plus, finit au-dessous de la plus basse cote de tout le siècle.

En comparant ce diagramme à ceux de la nourriture cuite et du chauffage et en présentant, au-dessous de lui, la moyenne des trois (1), on a une approximation de la vérité bien plus grande que celle donnée par la combinaison des huit objets pris pour exemple dans la première partie. Or, de même que, pour cette combinaison, les chiffres afférents aux objets avaient été préalablement mis en rapport avec la part de chacun dans la dépense parisienne — nous l'avons déjà rappelé — cette fois, il doit en être usé semblablement pour la proportion respective des trois articles. C'est ainsi qu'il a paru convenir de multiplier par 10 les chiffres de la nourriture cuite (2), par 2 ceux du chauffage et de ne prendre que la moitié de ceux de l'éclairage.

Ainsi formé, le nouvel ensemble moyen diffère un peu du premier et, pour qu'on en juge mieux, ils sont reproduits (3), l'un, réduit au quart, pour correspondre le plus possible à l'autre, qui conserve l'échelle à laquelle il figurait dans la première partie (4).

Ce que montre le rapprochement, c'est que les chiffres de la nouvelle ligne diffèrent surtout, en 1820 et 1870; qu'en 1850, il n'y a pas le moindre écart et que la hausse de 1880 ne se prolonge pas, en 1885, toujours suivie du commencement de la baisse finale, laquelle est plus rapide. C'est à peu près ce que démontrait déjà la comparaison des objets crus, conservés après élimination du bois et de l'huile, avec l'ensemble moyen primitif, et on sera moins surpris de cette similitude en se rappelant pour combien peu relativement le chauffage et l'éclairage comptent dans un budget parisien. Il n'y a donc pas, du chef de ces deux articles de dépense, la diminution d'ensemble à laquelle on paraissait devoir s'attendre, mais seulement des atténuations, et on aurait presque à convenir de l'inutilité de la présente étude supplémentaire, si elle n'avait été l'occasion de contrôler les calculs de la première partie, tout en introduisant des éléments nouveaux dans la question.

---

(1) Sur le tableau XI, par une ligne la plus grasse de toutes.

(2) Comme ces chiffres se trouvaient être déjà quadruples environ de ceux des deux autres articles, il a semblé suffisant de ne les multiplier que par 6. Il est vrai que le coefficient 10, choisi arbitrairement, est encore faible pour certains ménages.

(3) Sur le tableau XI.

(4) Décomposé au bas du tableau VI en un diagramme le plus gras et en un qui l'est un peu moins et qui correspond à l'absence des légumes. Au tableau XI, une partie seulement de cette ligne secondaire est reproduite en avant de la plus importante.

## TABLEAUX

FAISANT SUITE A CEUX DE LA PARTIE PRINCIPALE

(Les diagrammes VII, VIII et IX ont paru dans l'*Annuaire statistique* de la Ville de Paris pour 1895)

Tableau VII Prix payés à Paris aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles en monnaie de compte convertie en centièmes de livre tournois

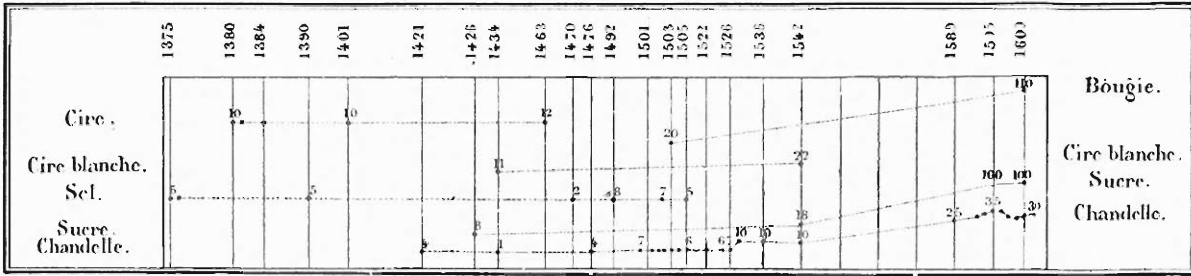


Tableau VIII Prix payés à Paris aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles en monnaie de compte convertie en centièmes de livre tournois.

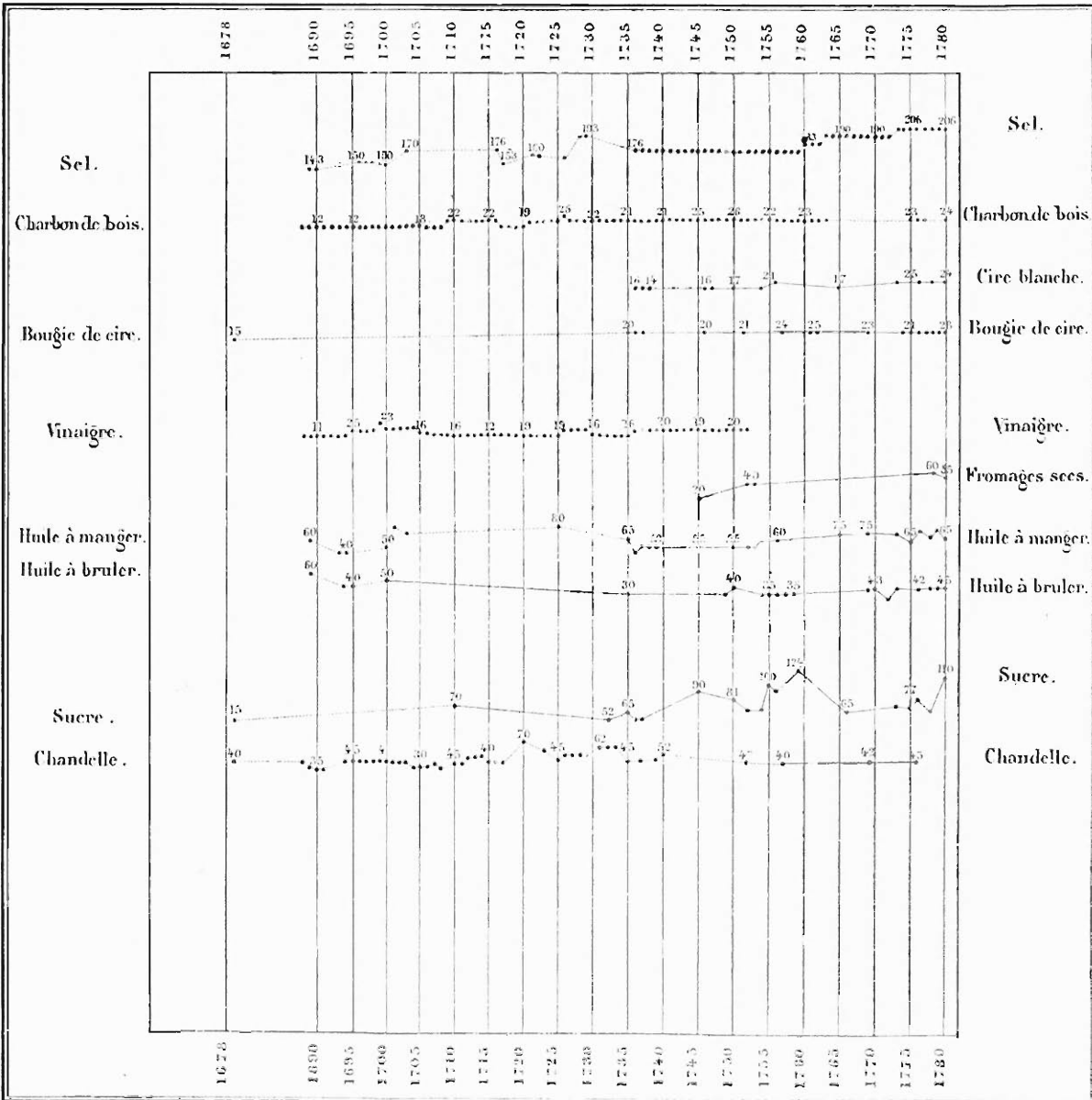


Tableau IX. Prix payés à Paris à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au XIX<sup>e</sup> convertis en centimes.

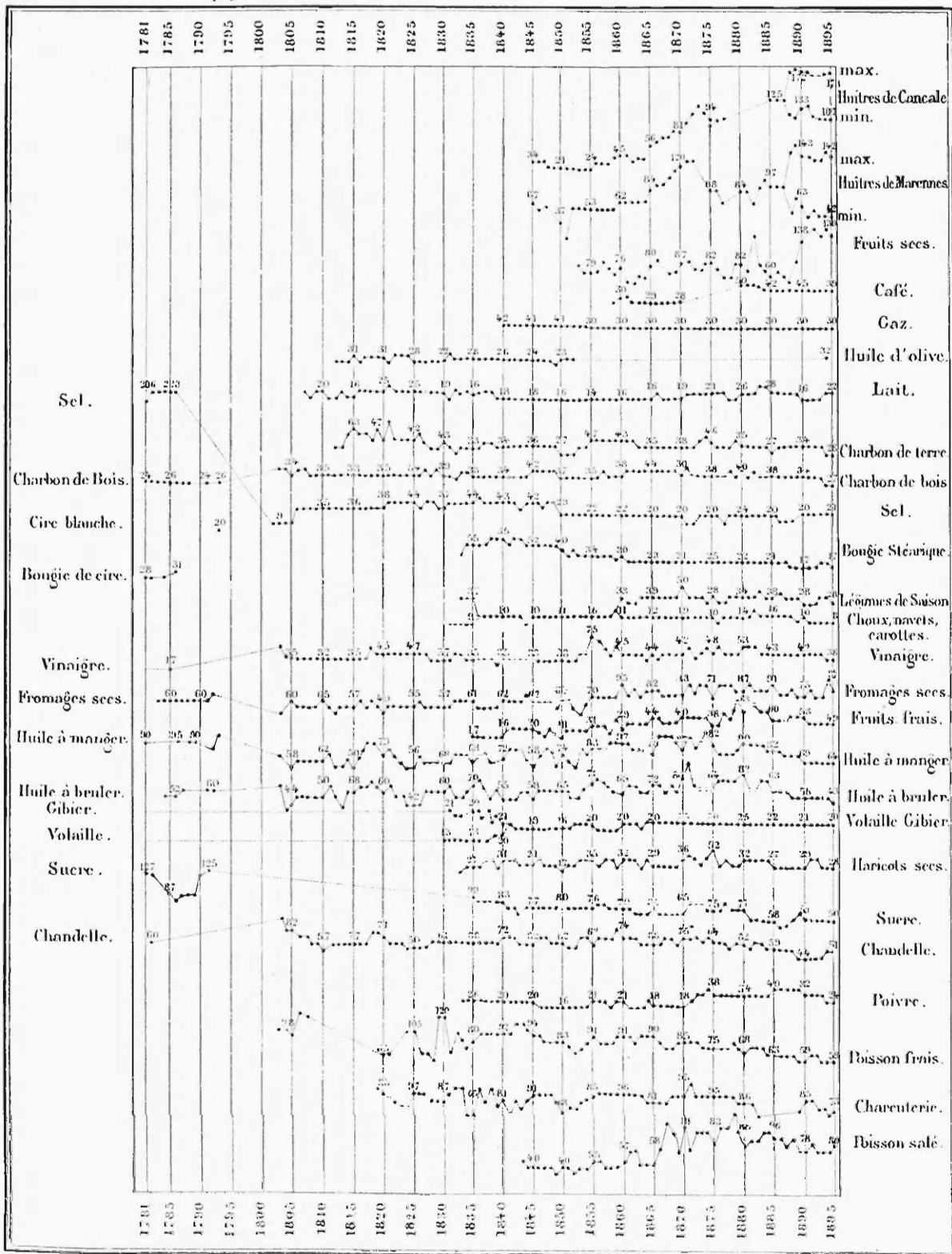


Tableau X. **Détail des principaux éléments de la nourriture et du chauffage..**

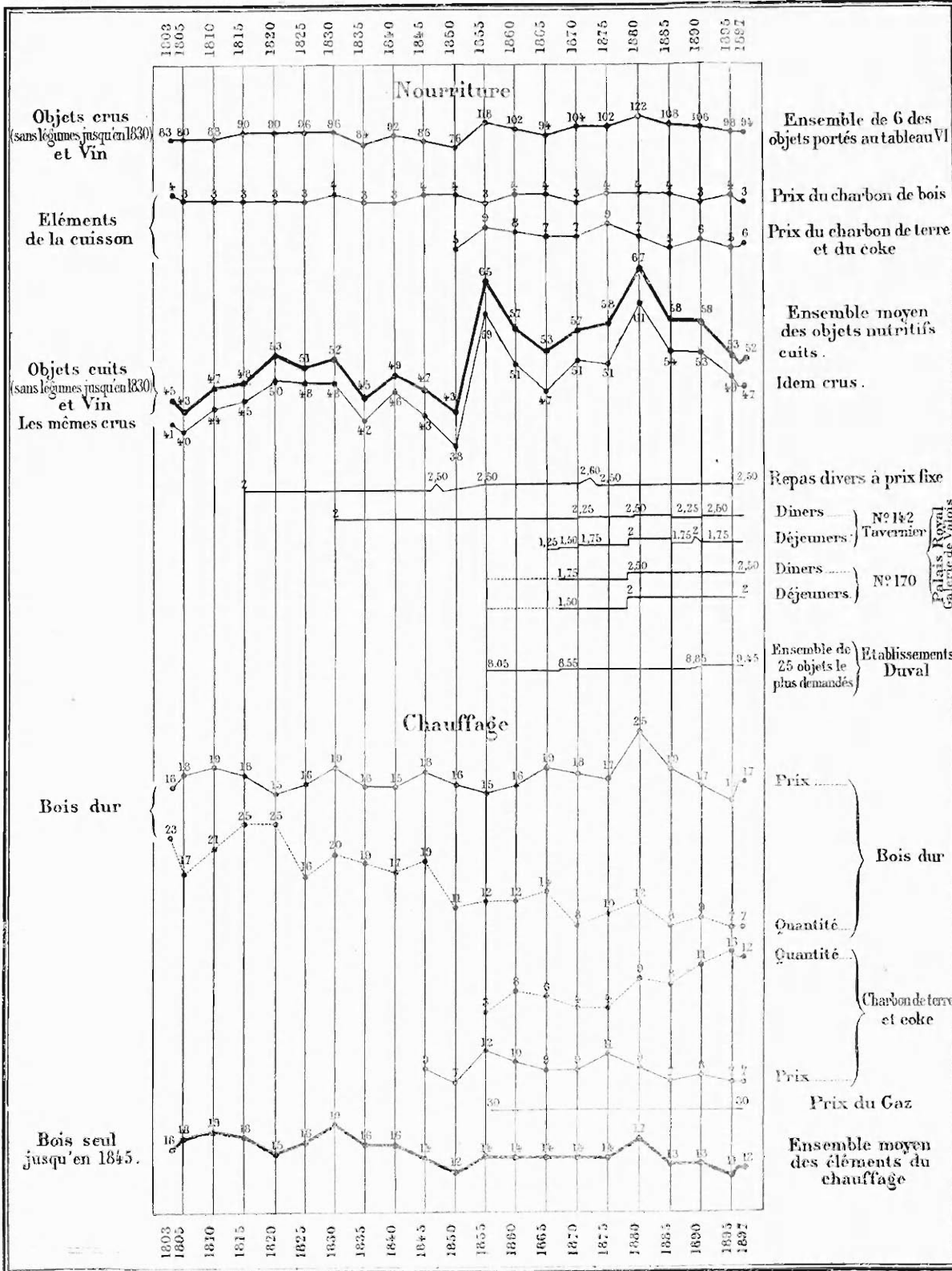
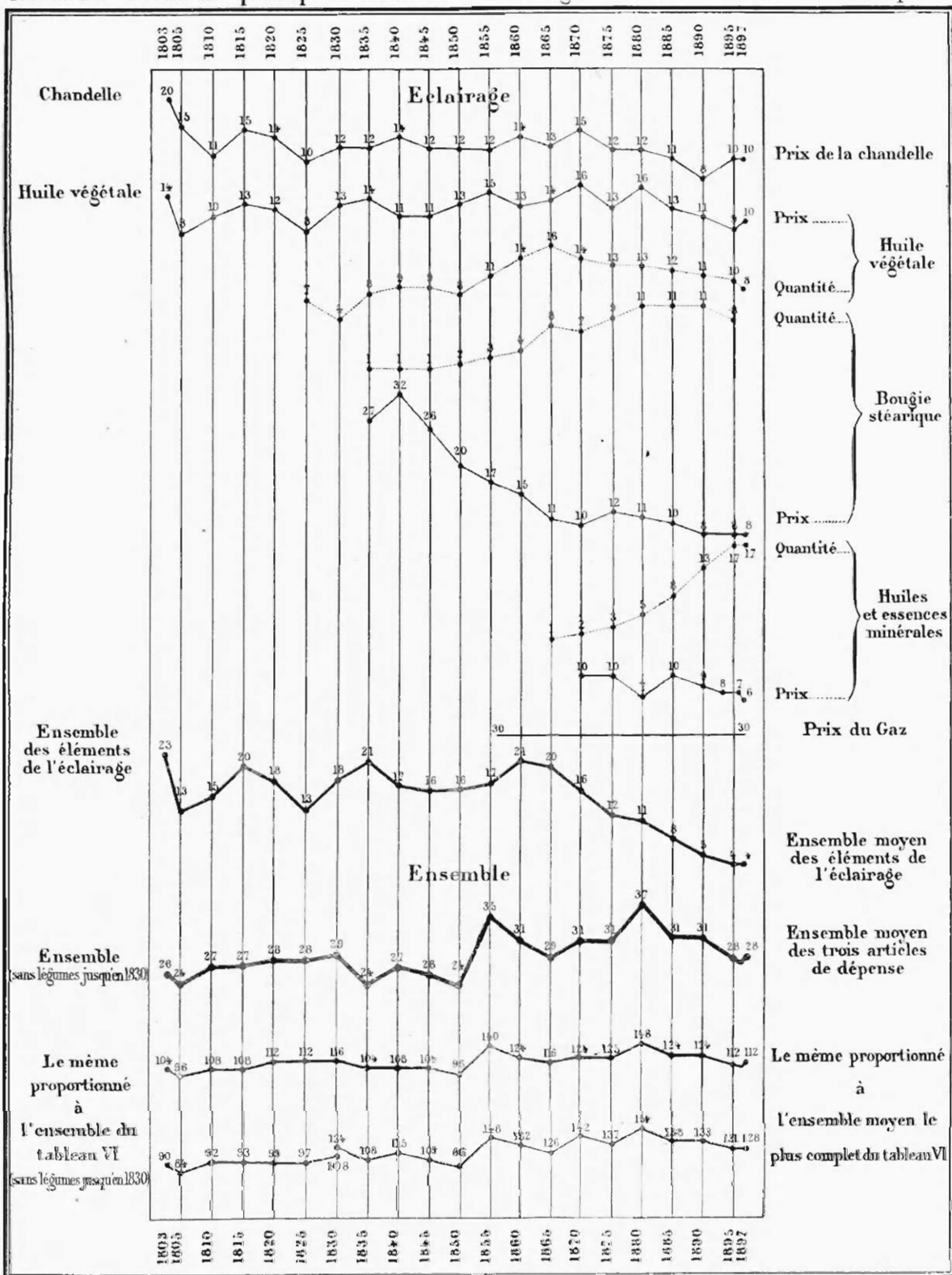


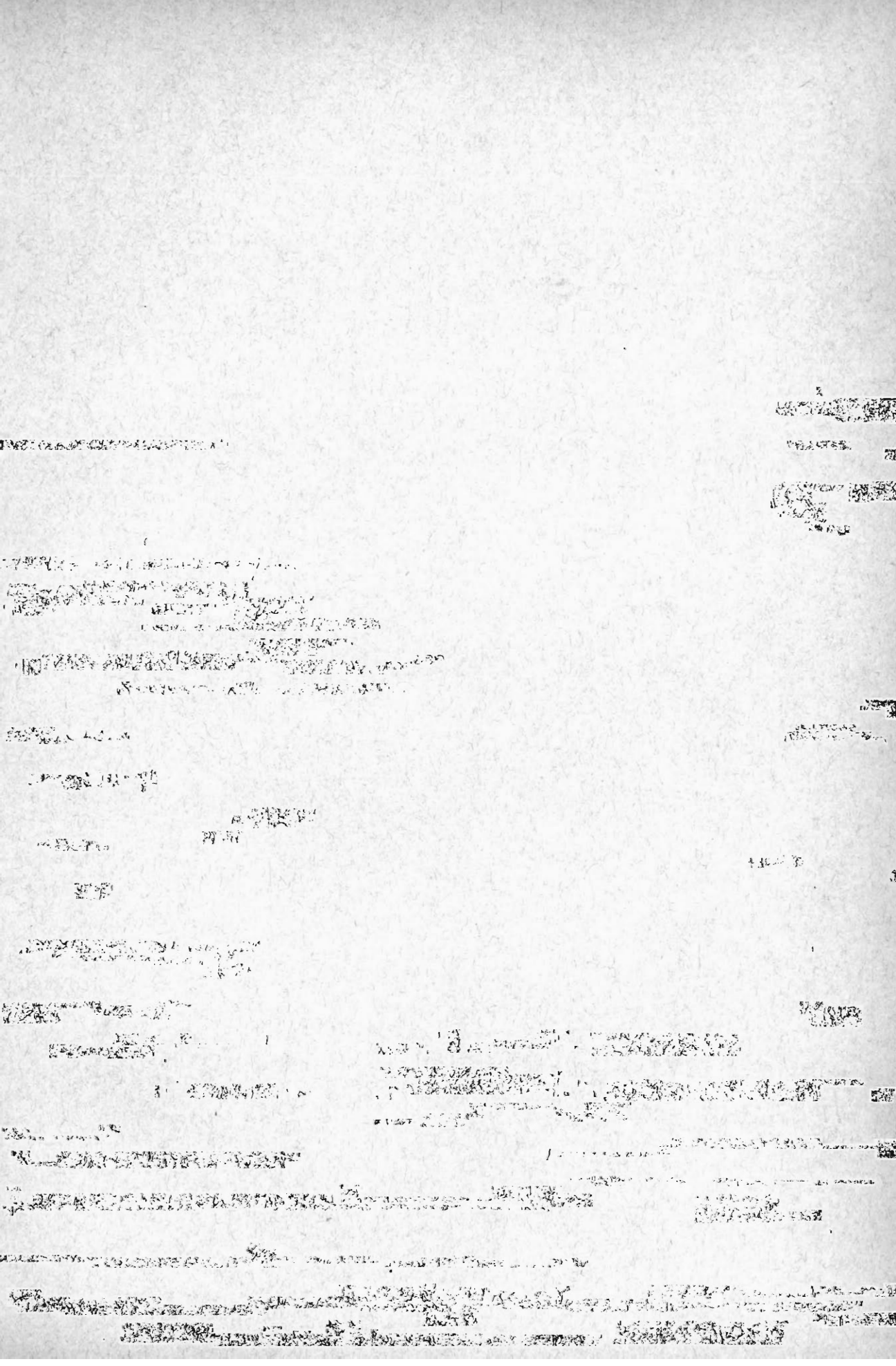
Tableau XI. Détail des principaux éléments de l'éclairage. — Ensemble des trois articles de dépense.



NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C<sup>IE</sup>.







---

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRULT ET C<sup>ie</sup>.

---